

*LA FAMILLE ÉVOLUE ET DEMEURE VIVANTE*

**BULLETIN DE LIAISON**

**CONGRÈS D'ORIENTATION**

**OCTOBRE 1987**

Bulletin officiel de la Fédération des associations des familles monoparentales du Québec  
890, boul. Dorchester est, pièce 2320, Montréal H2L 2L4 (514) 288-5224

## SOMMAIRE

<b>Le mot de la présidente .....</b>	<b>1</b>
<b>Vie associative .....</b>	<b>2</b>
• Congrès d'orientation et assemblée générale	
• Plan d'action 87-88	
• Sujets d'étude pour l'année 87-88	
• Les orientations de la FAFMQ en regard de ses associations affiliés	
• Les recommandations du comité Rôle et orientations	
• Plan de soutien et de développement	
• Fiche statistique	
<b>Carnet .....</b>	<b>11</b>
La politique familiale: est-ce vraiment pour bientôt?	
<b>Profil monoparental .....</b>	<b>12</b>
• Quelle famille!	
• Nous deux... et les autres	
<b>Dossier chaud: Les Actes du colloque .....</b>	<b>15</b>
... une immense richesse	
... un aperçu	
<b>Ressources d'ici et d'ailleurs.. ..</b>	<b>21</b>
En réponse à vos questions...	
<b>En Vrac .....</b>	<b>24</b>
<b>Coin lecture et culture .....</b>	<b>24</b>
<b>La couleur du temps .....</b>	<b>26</b>
La chaise vide	

### Equipe de coordination:

Madeleine Bouvier, Aline Drouin, Collette Lepage-Viger, Huguette Limoges, Geneviève Manseau.

### Rédaction:

Margot Beauséjour, Madeleine Bouvier Rosy Dallaire, Aline Drouin, Huguette Limoges, Céline Signori, Luc Tanguay

### Mise en page et composition:

Composition Mille-Feuilles

Impression: R.L.Q.

### Dépôt légal

Les textes de ce bulletin peuvent être reproduits sans permission, pourvu qu'on en indique la source.

Les articles publiés dans ce numéro n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de la FAFMQ.

### Historique de la FAFMQ

En octobre 1973, les premiers jalons d'un regroupement provincial d'associations de familles monoparentales furent jetés lors d'un teach-in sur la famille organisé par l'Université de Sherbrooke à l'occasion de la Semaine de la famille. Mais c'est en septembre 1974 que le regroupement prit vraiment forme sous le nom de Carrefour des associations de familles monoparentales, et le siège social dès lors fut transporté à Montréal.

En 1982, le Carrefour change de nom pour celui de Fédération afin de mieux annoncer la structure provinciale de l'organisme et de mieux évoquer l'idée de «représentation».

### Objectifs et rôles de la FAFMQ

La Fédération regroupe des personnes qui se trouvent de gré ou de force projetées dans une société nouvelle où les règles du jeu sont modifiées et où les modèles n'existent plus. Elle doit donc relever le défi immense de développer des outils adéquats afin de répondre à ces nouvelles exigences.

C'est dans cette optique qu'elle se reconnaît un rôle interne de formation et d'information, vis-à-vis de ses membres et qu'elle s'engage actuellement dans une démarche de réflexion collective en vue de préciser le rôle et l'orientation de ses associations.

La Fédération dans son rôle externe, poursuit sa lutte pour la réforme des lois qui touchent les familles monoparentales. Elle est présente partout par des mémoires, elle participe à des fronts communs, à des tables de concertation, à des coalitions. Elle prend position dans des dossiers, tels le droit de la famille, la loi pour favoriser la perception des pensions alimentaires, la politique familiale, les régimes de pension, la fiscalité, les camps familiaux, le logement, etc...

Ce double rôle lui impose donc les objectifs suivants:

- améliorer la situation socio-économique des familles monoparentales;
- fournir un soutien aux associations locales;
- faire des pressions et des recommandations;
- agir comme agent d'information et de consultation;
- être un agent de formation.

**La Fédération se veut un agent de changement social.**

# LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



**En attendant de vous revoir...**

Nous sommes à la fin de ce merveilleux été que nous avons eu; j'espère que vous en avez tous et toutes profité pour emmagasiner des énergies. L'automne et ses chaudes couleurs est à nos portes et nous reprenons nos activités.

Le Bulletin se veut un "menu" de bien bonnes choses pour alimenter nos réflexions et nos actions. Vous y retrouverez un texte de notre directrice générale sur la politique familiale dont nous entendrons parler à l'automne.

Afin de mieux vous préparer pour notre congrès d'orientation, vous y trouverez aussi notre plan d'action, de soutien et de développement pour nos associations, les critères d'affiliation et les recommandations du comité "Rôle et orientations". Celles-ci sont le résultat de la réflexion qui a eu lieu au moment des sessions provinciales et qui ont été approuvées par la majorité de nos membres à travers la province.

Il sera très important que vous assistiez nombreux et nombreuses à ce congrès, puisque les décisions qui y seront prises orienteront l'avenir de notre Fédération. Soyez tous bien conscients que vous êtes la base et la force de notre regroupement; sans vous tous, nous n'existerions pas.

Vous vous souvenez aussi de notre beau colloque de l'an dernier? Afin de vous donner un avant-goût de ce que seront les Actes de ce colloque, vous trouverez dans ce numéro un aperçu de toutes ces belles choses que nous y avons glanées. Parlez-en autour de vous, faites-en la publicité, ils partiront comme des "p'tits pains chauds"!

Il y aura du 5 au 11 octobre la Semaine nationale de la famille. Il est très important que la famille monoparentale soit présente et visible tout au long de cette semaine. Organisez des activités pour vous faire connaître dans votre milieu afin de démystifier notre réalité, pour qu'enfin nous soyons reconnu-e-s au sein de cette société à facettes multiples.

Dans ce Bulletin, trois de nos membres nous communiquent tout simplement leur réflexion sur deux réalités importantes et oh! combien différentes, de leur vécu. Lisez et savourez les billets de Margot, Rosy et Luc. Leurs témoignages vous empliront le coeur d'espérance et d'autres choses aussi... Merci à Margot, Rosy et Luc.

Au plaisir de vous revoir tous et toutes à notre congrès d'orientation, je vous y attends.

**Céline Signori**



# CONGRÈS D'ORIENTATION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

les 2-3-4 octobre 87  
à l'Auberge Quality Inn à Québec

Cette année, l'assemblée générale est jumelée à un Congrès d'orientation. Il vaut bien la peine qu'on en fasse un peu l'historique et qu'on en examine les objectifs.

Un Congrès permet à un regroupement de faire le point sur ses activités et de préparer un autre plan d'action pour les années à venir. Notre dernier congrès à nous remonte à 1983 et avait mis sur la table une multitude de "dossiers" à poursuivre dans les différents domaines qui touchent à notre problématique.

Mais peu à peu, nous avons perçu un certain fléchissement des groupes et peut-être un désintéressement par rapport à tant de dossiers. C'est ce qui a occasionné la mise sur pied du comité Rôle et orientations, qui avait justement pour mandat de réfléchir sur ce problème de cohésion.

Vous connaissez la suite. Depuis presque trois (3) ans, cette réflexion se poursuit et a donné lieu au colloque de l'an dernier, afin de mieux nous alimenter et de nous ressourcer.

Ce colloque a été riche d'enseignement, d'informations et de

contacts qui nous donnent des pistes d'action pour les années à venir. Il nous reste aussi à consolider et à développer des moyens d'agir qui nous ressemblent et nous rassemblent.

Ce sont donc les objectifs du congrès.

**SE MOTIVER pour travailler - agir - intervenir** dans le sens de la problématique des familles monoparentales, comme membres à part entière de la Fédération.

Vous reconnaissez sûrement là l'esprit des sessions des deux dernières années.

Il reste également à adopter le document qui s'intitule "**L'orientation de la FAFMQ en regard de ses associations affiliées**" qui se veut un outil de promotion pour les associations. Des mesures y sont recommandées pour aider les instances à mieux travailler en étant plus homogènes, tels les thèmes de réflexion, les fiches sur le profil des membres, etc...

Le but ultime est de rendre **VISIBLES**, au sein de la Fédération, les cinquante (50) associations de familles

monoparentales à travers le Québec.

Nous comptons que vous voudrez prendre la place qui vous revient dans cette démarche. Pour vous y aider, vous trouverez ci-après:

1. Le plan d'action 87-88
2. Les thèmes de réflexion pour l'année 87-88  
**DÉJÀ ADOPTÉS PAR LE BUREAU EXÉCUTIF**

Puis les documents de travail du Congrès d'orientation qui devront être discutés et adoptés en assemblée générale:

3. L'orientation de la FAFMQ en regard de ses associations affiliées
4. Les recommandations du Comité Rôle et orientations pour traduire les critères d'affiliation en "agir"
5. Le plan de soutien et de développement
6. La fiche statistique proposée



## Plan d'action 1987-1988

### I. LES LIGNES DE FOND

1. **La nature du groupe**
  - réflexion sur l'organisme familial, sur la parentalité
2. **La problématique des familles monoparentales**
  - difficulté à assumer la rupture du couple
  - faiblesse économique des femmes
  - faiblesse de la participation parentale des hommes
  - désarroi des enfants face à la rupture
  - nouveaux modes de vie à développer
3. **Le rôle des associations affiliées**
  - regroupement d'accueil et de support moral

### II. LES PRIORITÉS

1. Mise en action d'un **projet d'autonomie financière** de la FAFMQ, au service de la problématique des familles monoparentales et de ses membres en impliquant les trois paliers de sa structure : provincial, régional et local.
2. Mise en marche du **plan de soutien et de développement** en vue de renforcer les associations locales et enrichir leur programmation en les axant sur la problématique des familles monoparentales.
3. Assurer la **continuité** de la FAFMQ selon son double rôle.
  - rôle interne de formation et d'information
  - rôle externe de représentation et de revendication auprès des autorités compétentes ainsi que de sensibilisation du public à la situation des familles monoparentales.

### III. LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION

1. **Le congrès d'orientation**
  - repreciser la nature du regroupement
  - recentrer l'orientation de la FAFMQ en rendant plus homogènes les moyens d'action des associations locales en lien avec la problématique des familles monoparentales.
2. **Les structures décisionnelles**
  - a) **l'assemblée générale**
    - rendre compte de la gestion de l'organisme
    - faire le point sur les activités de l'année qui se termine
    - entériner le plan d'action de l'année qui commence
  - b) **les associations locales**
    - soutenir les membres dans leur recherche de reprise en charge d'eux et d'elles-mêmes en terme d'accueil et de support moral
    - établir une programmation en lien avec la problématique des familles monoparentales
  - c) **les comités régionaux (C.R.)**
    - assurer le lien entre les associations et la FAFMQ, dans leur région respective
    - soutenir la vie associative
    - s'assurer que la programmation des associations est en lien avec l'orientation de la FAFMQ
  - d) **le conseil d'administration (C.A.) et le bureau exécutif (B.E.)**
    - voir à la gestion de l'organisme
    - poursuivre les orientations de la FAFMQ
    - superviser le plan d'action de l'année
  - e) **le comité des respon-**

- sables régionales (C.R.R.)**
  - soutenir la mise en oeuvre du plan d'action annuel en lien avec les associations locales et la FAFMQ
  - habiliter les responsables régionales à animer et soutenir les associations locales
  - faire le point sur la vie associative
- 3. **Les moyens d'action et de réflexion**
  - a) **la session provinciale donnée régionalement**
    - renforcer les C.A. locaux
    - traduire la réflexion des sessions précédentes en agir, en consolidant certains acquis:
      - responsabilité partagée dans les C.A. locaux
      - accueil
      - programmation
  - b) **la tournée**
    - assurer l'encadrement et le suivi dans chaque comité régional
    - agir comme stimulateur
- 4. **La formation**
  - a) **C.A., C.R.R., substituts et co-responsables (niveau provincial)**
    - prendre conscience du rôle de chaque instance et de l'importance des liens à développer entre elles
    - s'approprier le plan d'action de l'année
  - b) **plan des formatrices (niveau provincial)**
    - habiliter des membres au sein de nos régions à devenir des agents multiplicateurs
    - habiliter nos membres à animer les outils spécifiques concernant certains éléments de la problématique des familles monoparentales **en collaboration avec**

## **Relais-femmes et l'UQAM (dans 3 régions)**

- instrumenter des membres de nos associations en animation, en organisation et en communication en regard de la problématique des familles monoparentales

### **c) formation "ad hoc"**

- habiliter des membres à animer la Session provinciale
- habiliter des membres à animer les thèmes retenus par l'assemblée générale

### **5. La diffusion de l'information**

- susciter un impact social face à notre problématique
- faire connaître notre rôle d'agent de changement social
- être le reflet de la monoparentalité

### **6. Les comités de la FAFMQ**

Les comités sont composés de membres bénévoles issus des trois paliers de la structure de la FAFMQ : le provincial, le régional et le local ainsi qu'une répondante à la permanence.

#### **a) le comité du Bulletin**

- planifier le contenu des Bulletins de liaison en lien avec l'orientation de la FAFMQ
- assurer la parution régulière du Bulletin

#### **b) le comité d'information juridique**

- étudier les changements apportés aux lois et les nouvelles législations touchant les familles monoparentales
- en évaluer l'impact sur les familles monoparentales
- présenter des projets d'intervention pertinentes au C.A. pour une action collective

#### **c) les comités d'études**

- travailler sur des sujets spécifiques en vue de faire avancer la réflexion de l'organisme
- s'adjoindre des personnes de l'extérieur pour alimenter

la discussion et donner une vision du sujet

#### **d) le comité de finance**

- surveiller la gestion financière de l'organisme
- proposer des hypothèses de solutions aux problèmes financiers rencontrés

#### **e) le comité de publicité**

- promouvoir les outils publicitaires de la FAFMQ de façon à projeter une image de marque de l'organisme dans le public en général
- assurer le soutien technique auprès des associations pour une utilisation maximale des outils de promotion
- établir une collaboration étroite avec les autres comités pour répondre à leurs besoins en publicité et en communication

#### **f) le comité d'autofinancement**

- assurer la mise en marche du Projet "FAMILLES-AMIES"
- travailler à l'implantation du service aux membres et aux familles amies des familles monoparentales
- assurer l'encadrement des associations dans leur implication au succès de ce projet d'autonomie financière

#### **g) les comités "ad hoc"**

- le comité organisateur de l'assemblée générale : voir à l'organisation physique et matérielle de l'événement
- le comité du contenu : voir à la planification, l'organisation et à l'animation du contenu du Congrès et de l'assemblée générale

### **7. La représentation**

- accroître la visibilité des membres élus de la FAFMQ, tant du provincial, du régional que du local, auprès des corps publics gouvernementaux et des organismes privés
- préparer une stratégie d'action pour les démarches de représentation et les démarches de

pression

### **8. Les dossiers ponctuels**

- a) la politique familiale
- b) la réforme fiscale
- c) la réforme de l'aide sociale
- d) la réforme du programme OVEP
- e) le partage des biens familiaux
- f) le logement social
- g) la réforme des pensions
- h) tout autre dossier selon l'actualité

## **IV. LES COLLABORATIONS EXTÉRIEURES**

1. La FAFMQ fait partie de plusieurs organismes provinciaux, genre regroupements d'organismes pour l'étude ou la défense d'un projet précis. La FAFMQ conserve toute son autonomie et refuse d'être chapeauté par une autre structure provinciale.
2. La FAFMQ est membre d'organismes internationaux, canadiens, et provinciaux qui ont des objectifs analogues aux nôtres et qui agissent comme soutien, stimulateur ou aide dans ses actions
3. La FAFMQ travaille en étroite collaboration avec des organismes communautaires provinciaux, avec l'Institut canadien de l'éducation des adultes (ICEA), l'UQAM et l'Université de Montréal par leurs services à la collectivité ainsi qu'avec Consult-Action du Conseil du statut de la femme.

## **V. LES ÉVÉNEMENTS D'ENVERGURE DE L'ANNÉE**

1. Le Congrès d'orientation (2-3 octobre 87)
2. Le lancement du Projet "FAMILLES-AMIES" (date indéterminée)
3. Le lancement des Actes du colloque (automne 87)
4. Le 2e Salon de la famille (printemps 88)

2.

## Les sujets d'études pour l'année 87-88

<b>Tels que proposés et adoptés par</b> — le Comité des responsables régionales — et le Conseil d'administration de la Fédération	
<b>1. La réforme de l'aide sociale:</b>  Réfléchir sur la signification et la pertinence des critères proposés par le gouvernement quant aux notions de "apte" et "inapte"  — par rapport au travail et aux études — par rapport aux parents d'enfants d'âge préscolaire	
<b>2. Quelle est la place et quels sont les droits des enfants de familles éclatées?</b>  Ces thèmes seront développés au secrétariat sous forme de cahiers de réflexion et seront travaillés par vos formatrices ou animatrices régionales en termes d'animation dans vos groupes	

3.

## Les orientations de la FAFMQ en regard de ses associations affiliées (Critères d'affiliation)

Le but de la FAFMQ étant l'amélioration de la situation socio-économique des familles monoparentales, il est important que les associations qui demandent l'affiliation soient en lien direct avec l'action et la problématique des familles monoparentales de la FAFMQ.

### Définition d'une association de familles monoparentales

Elles doivent d'abord se reconnaître comme étant :

**un regroupement d'accueil et d'appui moral qui se veut le soutien des personnes dans leur démarche de reprise en charge d'elles-mêmes**

- en terme de support face

**à la rupture de leur projet de vie commune**

- en terme de support dans leur démarche de réorganisation d'un nouveau mode de vie

### Problématique des familles monoparentales

Les associations doivent ensuite organiser leurs activités pour répondre aux besoins de cette problématique d'ajustement à la rupture et à ses conséquences que nous pouvons, pour l'instant, définir comme suit :

- difficulté à assumer la rupture du couple  
- faiblesse économique des femmes

- faiblesse de la participation parentale des hommes  
- désarroi des enfants face à la rupture  
- nouveaux modes de vie à développer

De cette orientation découlent des conséquences qui se traduisent comme suit :

### A- Principes de base d'une association affiliée à la FAFMQ

Afin de respecter la cohérence entre les buts de la Fédération, la définition d'une association et la problématique de notre clientèle, les principes suivants devraient être respectés...

## 1. ACCUEIL

Tenant compte que les membres de nos associations sont des personnes qui traversent une période difficile de leur vie, l'accueil reçu dans votre groupe est de toute première importance.

**Accueillir quelqu'un, c'est se rendre responsable de son bien-être tout le temps qu'il est sous notre toit et à chaque fois qu'il s'y présente.**

Une équipe d'accueil formée à l'écoute ou à la relation d'aide et/ou un système de parrainage qui affecte un membre actuel à chaque nouvel arrivant pendant sa période d'intégration au groupe, nous semble essentiel pour répondre au premier besoin de la personne qui sollicite notre aide, c'est-à-dire pour créer autour d'elle un nouveau tissu affectif qui se substituera graduellement au vide occasionné par la perte de son projet familial.

## 2. RÉFÉRENCE ET SUIVI

Une association ne peut répondre à tous les besoins de ses membres. Il est donc important de connaître les ressources du milieu afin d'y référer la clientèle au besoin.

Cette référence doit cependant s'accompagner d'un suivi auprès de la personne référée afin de vérifier si l'aide suggérée a répondu adéquatement aux besoins.

## 3. MANDAT EXPLICITE AUX PERSONNES RESSOURCES

Toute personne ressource utilisée dans une association (conférencier, animateur, etc.) doit recevoir un mandat clair sur le sujet à traiter et doit être informée sur le groupe auquel elle s'adresse. Une sensibilisation à notre problématique en fera un agent d'information adéquat pour la clientèle.

exemple : A la demande de vos membres, vous faite venir un astrologue. Vous l'informez

qu'il s'adresse à des gens qui vivent ou ont vécu une souffrance profonde. Son propos doit être résolument optimiste en vue d'aider les personnes présentes à mieux aborder les relations avec les personnes de signes "incompatibles" (mon ex-conjoint, mes enfants, etc.)

Nous avons intentionnellement pris comme exemple un sujet qui n'est pas inscrit dans la problématique pour suggérer que, même là, une "commande" bien donnée peut avoir des résultats inattendus.

## 4. ACTIVITÉS À DIVERS NIVEAUX

La rupture et la réorganisation d'un nouveau mode de vie se faisant par étape, tous nos membres ne sont pas rendus à la même étape en même temps. C'est pour cette raison qu'il y a lieu d'avoir différents types d'activités et d'informations qui correspondent à ces attentes différentes.

Tel que décrit dans le cadre de références en matière d'éducation populaire, on reconnaît 4 grandes étapes dans l'évolution d'un membre dans une association :

**Finaliser sa rupture** (réponse collective à des besoins personnels)

- sessions de base, groupe départ, relation d'aide, croissance personnelle, soirées d'échanges et d'informations...

**Réorganiser sa vie** (réponse collective à des besoins personnels)

- cours, ateliers, sessions, informations qui lui permettent de se réorganiser au plan matériel, émotif, affectif, économique et social...

**Découvrir l'aspect collectif** (s'ouvrir aux autres)

- étudier les lois qui touchent sa condition de vie
- intervenir dans son milieu

## S'engager dans l'action

- s'impliquer dans l'organisation de son association...

exemple: les membres actuels peuvent être d'excellents parrains pour les nouveaux et pourraient participer à des comités de travail ou d'action dans votre association ou devenir des délégués compétents pour vous représenter à l'extérieur. C'est un bon moyen d'assurer une relève intéressée, une continuité dans les objectifs poursuivis par votre association.

## B- Base minimale de fonctionnement des associations locales

Afin d'atteindre les objectifs fixés ci-haut, il faut d'abord se donner des moyens de travailler et des assises solides en termes d'équipe de travail.

## POUVOIR, RESPONSABILITÉ ET TÂCHES AU SEIN D'UNE ASSOCIATION

L'exécutif ou le conseil d'administration est composé de personnes élues par les membres et dont la durée du mandat est définie dans ses règlements généraux.

Les personnes élues sont **ensemble** responsables de l'orientation et du bon fonctionnement de l'association et répondent devant leurs membres du pouvoir qui leur a été confié à cette fin.

Pour répondre à ces objectifs, les tâches à accomplir sont :

- la coordination de l'ensemble du fonctionnement de l'association
- la rédaction des procès-verbaux
- la tenue des livres de comptabilité
- la délégation au comité régional

Il est essentiel que ces personnes ne perdent jamais de vue les **buts et ob-**



**jectifs qui ont suscité la mise sur pied de cette association ainsi que son adhésion à la problématique des familles monoparentales.**

De plus, ces personnes doivent s'assurer de **garder vivant le lien avec la Fédération** par une délégation adéquate et par la circulation d'information et d'outils mis à leur disposition.

## MANDAT DES DÉLÉGUÉ-E-S AU COMITÉ RÉGIONAL

Les délégué-e-s sont les personnes désignées par l'association pour la représenter à la Fédération, via le comité régional. En retour, les délégué-e-s doivent rapporter à leur association le compte-rendu de ces rencontres.

Toute documentation régulière de la Fédération (à part la convocation à l'assemblée générale de la FAFMQ et toute demande où l'association doit agir en tant que personne morale - comme lors de la demande de subvention) leur sera envoyée et elles/ils seront chargé-e-s de diffuser cette information dans leur association.

## C- Démarche et critères d'affiliation

Pour adhérer à la Fédération et garder ce contact nécessaire entre les différentes instances par où circule la vie de groupe, et afin d'assurer une certaine homogénéité parmi les associations-membres, chaque association devra souscrire aux **exigences** suivantes :

### 1. DÉMARCHE D'AFFILIATION

- a. Lorsqu'une association demande à être affiliée à la FAFMQ et qu'elle est dans une région où il existe un Comité régional, elle doit d'abord se faire appuyer par son comité régional.
- b. Le Comité régional examine la charte, les buts et les objectifs de l'association afin de vérifier s'ils sont en conformité avec les buts et objectifs poursuivis par la FAFMQ.

- c. L'association sera invitée à fonctionner à titre d'observateur au C.R. durant quelques mois avant d'être recommandée au C.A. pour affiliation.
- d. La demande d'affiliation de cette association doit être transmise alors par les délégué-e-s de cette région au conseil d'administration de la FAFMQ qui acceptera ou refusera l'affiliation de cette association

### 2. COTISATION

Verser une cotisation annuelle à la FAFMQ. Le montant en est fixé par l'assemblée générale.

### 3. DÉFINITION D'UNE ASSOCIATION

Ajouter dans ses règlements généraux ou dans ses règlements internes la définition d'une association de familles monoparentales telle qu'adoptée par l'assemblée générale.

### 4. RECONNAISSANCE DE L'AFFILIATION

Remettre à ses membres la carte émise par la Fédération.

### 5. PROFIL DES MEMBRES

Remplir annuellement une fiche sur le profil des membres pour permettre à l'association de mieux planifier sa programmation et à la FAFMQ de mieux mener l'action collective et tenir les statistiques concernant ses membres.

### 6. PROGRAMMATION

Insérer annuellement dans sa programmation régulière, un ou des éléments de la problématique des familles monoparentales telle qu'adoptée par l'assemblée générale. Si une subvention DGEA est demandée, se référer également au document intitulé "Cadre de référence en matière d'éducation populaire".

### 7. SUJETS DE RÉFLEXION

Dans le but de nous donner collec-

tivement des dossiers internes et de nous fournir des pouvoirs d'action homogènes à l'intérieur du regroupement, s'engager à traiter les sujets de réflexion annuels suggérés par les instances décisionnelles de la Fédération, lors des café-rencontres ou autrement.

### 8. REPRÉSENTATIVITÉ

Afin d'assurer la représentativité réelle des associations, respecter le ratio (pourcentage) hommes/femmes au sein du Conseil d'administration local, basé sur le membership réel de son association. Cette mesure devrait être inscrite dans les règlements généraux de l'association. Si aucun homme n'est mis en candidature il est bien entendu que tous les sièges peuvent être occupés par des femmes. L'inverse se fera dans une association à majorité masculine

### 9. DÉLÉGATION AU COMITÉ RÉGIONAL

Chaque association affiliée doit assurer une présence régulière à son comité régional, pour autant que la régionalisation lui soit accessible. Cette délégation est composée de deux membres dont un, à tout le moins, sera issu de son Conseil d'administration.

### 10. PARTICIPATION AU COMITÉ RÉGIONAL

Une association doit assister annuellement à au moins 60% des activités du comité régional. A défaut de motivations sérieuses pour justifier ces absences, le comité régional siégeant avec le quorum requis pourra recommander, par résolution au C.A. de la FAFMQ, d'annuler l'affiliation de cette association.

**Une association affiliée à la FAFMQ doit se considérer comme un AGENT DE CHANGEMENT SOCIAL.**

# Les recommandations du Comité Rôle et orientations pour traduire les critères d'affiliation en "agir"

*Telles qu'adoptées par le Bureau exécutif*

La Fédération porte la **politique de la problématique**, mais les associations, elles, **PORTENT LA PROBLÉMATIQUE.**

Comment travailler à la problématique des familles monoparentales de façon à assurer une base solide à la Fédération?

La **VISIBILITÉ** des associations au sein de la Fédération est de toute première importance pour les prochaines années. A cet égard, la Fédération devra avoir le souci de traduire les grandes préoccupations qui la concernent en **instruments appropriés** afin d'alimenter les groupes locaux.

Elle devra aussi continuer le **travail d'intégration** des deux documents de base de la Fédération et les **considérer au même titre que sa charte** :

- Les orientations de la FAFMQ en **matière d'éducation populaire.**
- Les orientations de la FAFMQ en **regard de ses associations affiliées.**

Afin de rendre opérants ces documents d'orientation de la Fédération,

## **NOUS RECOMMANDONS...**

qu'un comité de travail se penche sur les questions que doit contenir la fiche statistique (critère 5). Nous avons déjà glané, au cours de la

session, de judicieuses remarques à cet effet qu'il nous ferait plaisir de remettre aux membres de ce comité.

- que le critère concernant les mandats des délégués au comité régional (dans **Base minimale de fonctionnement**, p. 6) ainsi que la délégation au comité régional (critère 9), soient transposés dans le document de **Régie Interne des comités régionaux.**
- qu'afin d'assurer une grande homogénéité chez les membres et les aider à soutenir une programmation axée sur la problématique, la **définition d'une association**, ainsi que la **problématique** soient imprimés sous forme de "POSTERS". Ceci faciliterait l'intégration de ces concepts et inciterait les associations à les utiliser dans leurs locaux respectifs.
- que dans le même ordre d'idée, la Fédération, dans ses instances provinciales et régionales, ait le même souci d'utiliser ces outils de travail à chaque occasion de rassemblement: sessions, assemblées générales, colloques, congrès, etc...
- que tout le travail d'intégration s'effectue selon la démarche **DÉMOCRATIQUE** que nous avons privilégiée tout au long de notre mandat. Nous croyons que les membres ont apprécié cette approche, tout autant que la formule de **PARTICIPATION** des sessions provinciales, la dernière tout

particulièrement.

D'une part, cette façon de faire représente déjà pour les membres des outils de travail qu'ils peuvent reprendre à leur compte dans leur propre groupe. Il ne faudrait pas oublier l'importance de ce mode d'apprentissage par l'exemple et organiser toutes les présentations collectives en conséquence.

D'autre part, cette participation qui les implique dans une démarche active suscite au sein du regroupement un puissant sentiment d'appartenance. Les membres sentent qu'ils font partie d'un ensemble qui s'apparente à une **GRANDE FAMILLE.** Ils reconnaissent, à travers les diverses instances (C.A. provincial, comités de travail provinciaux, comités régionaux), les **PONTS** qui relient les uns aux autres. **ET CES PONTS S'ÉLARGISSENT TOUTES LES FOIS QUE L'OCCASION LEUR EST DONNÉE DE GLANER DE LA FORMATION ET DE L'INFORMATION ET D'ÊTRE INCORPORÉ-E-S DANS LE PROCESSUS DE RÉFLEXION.**

Cela leur permet aussi de démystifier les rôles joués par le Conseil d'administration provincial et le secrétariat et de se réappropriier la problématique **POUR LEUR PROPRE COMPTE.**

Pour résumer l'ensemble de ces remarques, et afin de passer de la **RÉFLEXION à l'AGIR**, vous trouverez ci-dessous le **PLAN DE SOUTIEN ET DE DÉVELOPPEMENT DES ASSOCIATIONS.**

## Plan de soutien et de développement 5.

<b>Définition d'une association affiliée à la FAFMQ</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. faire imprimer sur poster</li><li>2. dans les années à venir, que la Fédération reprenne le terme "accueil" et "de reprise en charge des nouveaux membres" le plus souvent possible et partout où c'est pertinent.</li><li>3. voir à ce que cette "définition" soit inscrite dans les règlements généraux ou la régie interne des associations locales.</li></ol>
<b>Problématique</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. faire imprimer sur posters</li><li>2. traduire en "programmation"<ul style="list-style-type: none"><li>— par des propositions de modèles de programmation</li><li>— en intensifiant la formation et l'information sur cette problématique</li></ul></li></ol>
<b>Principes de base</b> <ul style="list-style-type: none"><li>— accueil</li><li>— référence et suivi</li><li>— mandat aux personnes-ressources</li><li>— activités à divers niveaux</li></ul>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. développer des habiletés à concrétiser les 4 principes énoncés:<ul style="list-style-type: none"><li>— à court terme, à la session provinciale 87-88</li><li>— à long terme, chaque année, sous forme d'ateliers à l'assemblée annuelle (en réutilisant le matériel des deux premières sessions provinciales)</li></ul></li></ol>
<b>Base minimale de fonctionnement</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. créer un "dossier technique" où l'accent sera mis sur le fonctionnement collégial d'un exécutif local et sur le partage des responsabilités.</li><li>2. en traiter à la session provinciale de 87-88</li><li>3. inscrire dans la délégation au C.R. de la régie interne des comités régionaux:<ul style="list-style-type: none"><li>— le mandat des délégués</li><li>— un délégué issu de l'exécutif</li></ul></li></ol>
<b>Critères d'affiliation</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. jumeler le document sur l'orientation de la Fédération en regard de ses associations affiliées, dès son adoption, avec celui des orientations en matière d'éducation populaire ET LES CONSIDÉRER AU MÊME TITRE QUE LA CHARTE DE LA FÉDÉRATION</li><li>2. vérifier qui aura le contrôle des critères d'affiliation: les C.R....?</li><li>3. préparer les outils pour les rendre opérant:<ul style="list-style-type: none"><li>— la fiche statistique (critère 5)</li><li>— les sujets de réflexion (thèmes) annuels (critère 7)</li></ul></li></ol>
<b>Assemblée générale</b>	<p>Que l'assemblée générale annuelle devienne, par immersion, le lieu par excellence de ressource et de partage des associations par une meilleure connaissance des buts de la Fédération, en vue de:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>— découvrir l'aspect collectif de la problématique des familles monoparentales</li><li>— préparer une relève plus rapidement apte à s'engager.</li></ul> <p><b>Pour ce faire:</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. soigner l'accueil pour être cohérent avec nos exigences et implanter le modèle par l'exemple</li><li>2. fournir l'instrumentation nécessaire au fonctionnement des associations</li><li>3. rester axé-e-s sur la VIE ASSOCIATIVE avec des ateliers de consolidation: SAVOIR — FAIRE — ÊTRE<ul style="list-style-type: none"><li>— à la problématique des familles monoparentales</li><li>— à la Fédération et aux moyens de travailler ensemble</li><li>— aux ressources que nous possédons déjà</li></ul></li><li>4. prévoir un atelier d'intégration rapide des nouveaux venus à la FAFMQ</li></ol>
<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>* à court terme: planifier la session provinciale 87-88 sur une formation aux exécutifs locaux en rapport avec les principes de base et la base minimale de fonctionnement</li><li>* à court et à moyen terme: continuer la formation et l'information centrées sur la problématique</li><li>* à moyen et à long terme: toujours insérer aux assemblées générales des ateliers ou des journées de réflexion, de formation et d'information qui instrumentent les groupes en rapport avec leur VIE ASSOCIATIVE</li></ul>



## Fiche statistique

6.

Nom de l'association \_\_\_\_\_ année \_\_\_\_\_

<p><b>âge:</b></p> <p><input type="checkbox"/> moins de 25 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 25 à 35 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 36 à 45 ans</p> <p><input type="checkbox"/> plus de 45 ans</p>	<p><b>enfants:</b></p> <p>nombre d'enfants _____</p> <p>dates de naissance et sexe</p> <p>_____ f. <input type="checkbox"/> m. <input type="checkbox"/></p> <p>_____ f. <input type="checkbox"/> m. <input type="checkbox"/></p> <p>_____ f. <input type="checkbox"/> m. <input type="checkbox"/></p>
<p><b>sexe:</b></p> <p><input type="checkbox"/> Femme    <input type="checkbox"/> Homme</p>	<p><b>statut civil:</b></p> <p><input type="checkbox"/> séparé-e    <input type="checkbox"/> divorcé-e</p> <p><input type="checkbox"/> veuf-ve    <input type="checkbox"/> remarié-e</p> <p><input type="checkbox"/> célibataire    <input type="checkbox"/> union de fait</p>
<p><b>statut économique:</b></p> <p><input type="checkbox"/> revenu de travail</p> <p><input type="checkbox"/> retour aux études</p> <p><input type="checkbox"/> autres (expliquez) _____</p>	<p><b>qui a la garde</b></p> <p><input type="checkbox"/> moi-même</p> <p><input type="checkbox"/> conjoint</p> <p><b>qui a droit de visite</b></p> <p><input type="checkbox"/> moi-même</p> <p><input type="checkbox"/> conjoint</p> <p><b>garde conjointe</b></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><b>pension alimentaire</b></p> <p><input type="checkbox"/> par jugement</p> <p><input type="checkbox"/> par entente</p>
<p><b>Logement:</b></p> <p><input type="checkbox"/> propriétaire</p> <p><input type="checkbox"/> locataire avec aide au logement</p> <p><input type="checkbox"/> logement social (HLM)</p>	<p><b>reçue:</b></p> <p><input type="checkbox"/> oui    <input type="checkbox"/> non</p> <p><b>payée:</b></p> <p><input type="checkbox"/> oui    <input type="checkbox"/> non</p> <p><input type="checkbox"/> locataire</p> <p><input type="checkbox"/> coopérative d'habitation</p> <p><input type="checkbox"/> droit d'habitation (résidence familiale)</p>



## La Politique familiale, est-ce vraiment pour bientôt?

par Madeleine Bouvier

Un septième ministre est nommé dans le dossier de la politique familiale, depuis 1981.

Monsieur Robert Dutil, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux a été officiellement désigné pour diriger l'élaboration d'une politique familiale. Monsieur Dutil agira sous la direction de la ministre Thérèse Lavoie-Roux qui a présidé à l'ensemble de la consultation sur la politique familiale depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement libéral.

Il est bon de rappeler ici les 5 principes directeurs que la ministre préconisait en 1985 comme devant être la base de l'action gouvernementale:

- 1° le respect des droits des aspirations et des valeurs des familles et des personnes qui la composent;
- 2° le développement de leur autonomie sociale et politique;
- 3° le soutien aux parents dans l'accomplissement de leur rôle;
- 4° la promotion des mesures préventives destinées aux jeunes familles;
- 5° une meilleure coordination des mesures législatives.

Depuis la parution de la deuxième tranche du Rapport de la consultation; le soutien collectif recommandé pour les parents québécois, le dossier



"politique familiale" a franchi des étapes cruciales:

- 1° l'analyse du rapport par les 17 ministères et organismes les plus touchés.
- 2° la préparation des orientations et structures administratives, qui ont fait l'objet récemment d'une consultation de dernière minute auprès des organismes familiaux;
- 3° l'élaboration d'un plan d'action concerté, en voie de discussion au Comité permanent des affaires cul-

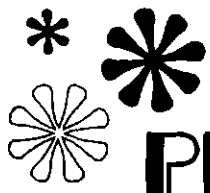
turelles et sociales (COMPACS).

Les étapes subséquentes comprennent la soumission du projet au Conseil des Ministres et à celui des députés puis la présentation à l'Assemblée nationale, fin octobre.

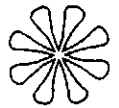
La nomination de Monsieur Robert Dutil avec mandat d'assumer la responsabilité du Secrétariat à la politique familiale vient-elle corroborer une intention ferme du Premier ministre de donner une place prépondérante à l'élaboration d'une véritable politique familiale dans les débats politiques au cours des prochains mois? La Fédération des associations de familles monoparentales du Québec ose l'espérer!

Le fait d'impliquer deux ministres à la fois dans le dossier de la politique familiale, avec des mandats spécifiques à chacun devrait faciliter les nécessaires et difficiles coordination et concertation entre les ministères concernés par la politique familiale.

Le Québec est donc à l'orée d'un tournant historique. L'implantation d'une politique familiale d'ensemble au Québec sera chaleureusement applaudie dans le monde entier et fera même l'objet d'incitation aux autres pays à en faire autant.



# PROFIL MONOPARENTAL



## Quelle famille !!!

— Luc

*Le vécu d'une famille reconstituée devrait donner droit à une maîtrise en psychologie. Dieu !!! que je n'aime pas le mot reconstituée. J'ai pris le temps de fouiller dans le dictionnaire pour voir s'il ne s'y enfouissait pas quelque autre mot à saveur plus agréable. Surprise !!! mais le voilà : **Famille restituée**, définition : "rendre ce qui a été pris" (fig.) Ca me chatouille drôlement les tripes quand je complète comme suit : **"rendre ce qui a été pris par la vie"***

*Alors, suivez bien ce qui suit ... c'est le nouveau chapitre de ma vie...*

Imaginez-vous qu'une copine à moi qui connaissait une certaine Rosy, a entrepris un jour de me la faire connaître en me disant que c'était exactement mon genre. Comme elle ne cessait de me parler d'elle, j'ai entrepris donc de faire le premier pas... juste pour voir. Et depuis ce temps... je marche.

Moi, célibataire depuis environ 7 ans, élevant ma fille avec qui j'entretiens une relation qualifiable de : lune de miel parent-enfant.

Rosy, célibataire depuis 14 ans, avec 3 fils... Aoutch !!! mais c'est pas grave, en avant les braves : on force.

Au début, je n'ai pas vraiment conscience de ce que cela implique, je ne vois que Rosy, je suis obsédé par Rosy et je ne sais même pas que des enfants, ça

existe. Je voltige et je sens bien que c'est un vol en duo.

**Première erreur avec ma fille et son fils le plus jeune, Khatya et Hugo.**

Nous disparaissions le plus rapidement possible dans sa ou ma chambre comme deux adolescents, ne sachant pas si nos enfants réussissent à suivre, dans cette folle course à l'amour.

Imaginez-vous ce qu'ils endurent **vol du parent, vol d'un ami, vol d'un amour et plus encore, l'envahissement du territoire... c'est l'enfer!...**

Puis, quand l'enfant réalise que "l'outsider" s'incruste, il finit par y porter un certain intérêt. Un peu plus tard, il voudrait bien l'aimer. Catastrophe. . Grave problème... : "Si j'aime mon vrai

père et ma vraie mère, je ne peux aimer cet-te intrus-e. . ce serait de l'infidélité." Les enfants d'aujourd'hui auront connu cette expérience bien avant nous.

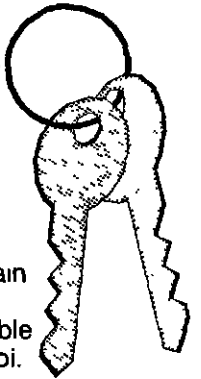
Pour ce qui a trait aux deux aînés de Rosy, Bryan et Bruce, je me sens accepté dès le départ, et notre relation s'est toujours améliorée depuis. Je suis passé de conseiller à "chum" conseiller.

Rosy et moi avons fait du chacun chez soi pendant les deux premières années de notre relation, ce qui portait beaucoup de respect à notre grand besoin de vibrante liberté. On faisait deux mois, puis on se laissait au grand maximum deux semaines. Au début de ce cycle quasi-religieux, je paniquais.. n'y comprenant rien, je me sentais rejeté et cultivais laborieusement un sentiment de culpabilité

**Pas question de capituler...**

Ca m'a pris plusieurs "clagues" pour comprendre que Rosy vivait, à ces moments, un intense besoin de se retrouver. Une fois comprise, la menace s'est presque évanouie et devint, également pour moi, une nécessité

J'appris à m'habituer à la présence d'Hugo et entrepris donc de l'éduquer... à la méthode de mon père (seul exemple que je connaisse d'ailleurs, étant le fils d'un



## Nous deux...

## et les autres... — Rosy

C'est par une amie commune que Luc et moi, nous nous sommes connus. A Luc, elle parlait de moi, à moi, elle parlait de Luc. Nous avons eu envie de faire plus ample connaissance. En plus de la forte attirance que nous ressentions l'un envers l'autre, nous avions une chose en commun : tous les deux nous étions divorcés, lui, avec la responsabilité d'une fillette de 10 ans, moi, de trois fils de 16, 15 et 9 ans. Notre relation, qui au début ne devait être qu'une aventure, s'avéra vite plus sérieuse. Nous désirions ardemment être plus souvent et plus longtemps ensemble. Il connut

mes garçons, je connus sa fille.

Nos vies se sont ainsi entrelacées pendant deux ans, le coeur et la raison tiraillés entre ce qu'était le quotidien d'hier et ce que pouvait être celui de demain... Cette peur bien légitime de l'inconnu, je le niais intensément, voulant un jour le retenir et le lendemain, étourdie, essayant sans trop de conviction, de faire taire ces rêves fous qui m'habitaient de plus en plus. Je n'étais plus moi-même. Les années avant Luc, j'étais une femme financièrement et sentimentalement indépendante. Je jouis d'une profession qui permettait de nous procurer,

aux enfants et à moi, un certain bien-être. Je ne ressentais aucune attente. Une confortable sécurité s'était installée en moi.

Luc est entré dans ma vie... dans nos vies... alors que les aînés s'approprièrent, non sans heurts, avec la liberté, la musique, les "gangs de chums", l'adolescence. J'avoue avoir été pendant quelque temps, une mère peu présente. Pendant que se mêlaient en moi bonheur et culpabilité, mes fils ne démontraient aucune agressivité face à mon nouveau choix de vie. Me voyant avec un compagnon sérieux, peut-être leur ai-je enlevé la responsabilité de tenir compagnie à une mère seule! Plus tard. . dans quelques années, ils me diront ...

Luc a su, je crois, par sa disponibilité, être un grand frère plein de ressources, répondant à leurs nombreuses ques-

père unique)!

**Deuxième erreur pour moi...**

Rosy, pour sa part, gourmande de ses traditions célibataires, à l'affût d'un instant d'évasion pour sa lecture, n'entreprit rien de tel face à ma fille.

Ça me blessait parce que même si je n'avais pas la bonne méthode (que j'ai grandement modifiée depuis), je sentais que j'investissais des énergies face à Hugo et je ne retrouvais pas l'équivalence chez elle.

Vous vous souvenez du genre de relation que je vivais avec ma fille en ma période de mâle célibataire?... Hugo pour sa part est très présent. De plus, il est, lui aussi, en amour avec Rosy. C'est un enfant très nerveux qui ne sait pas faire la différence entre un marmot et un adulte lorsqu'il adresse la parole, ce qui a pour effet de me mettre le feu au derrière quand il me parle d'un ton spécialisé d'insolence.. Un jour, je lui ai dit qu'il pourrait presque tout obtenir de moi s'il savait comment le formuler mais je crois qu'il s'appliqua à ne pas comprendre. Il choisit donc de me donner beaucoup d'occasions pour que je m'implique dans mon rôle de père. A force de m'ouvrir les portes, il finit par commettre l'erreur décisive :

"Un propriétaire de dépanneur nous appela un jour pour nous avertir que Hugo avait totalement oublié qu'il fallait payer lorsqu'on prend quelque chose sur les tablettes, mais qu'il n'avait pas alerté les policiers".

J'y vis donc la possibilité d'un coup

de théâtre grandiose et finis par convaincre Rosy qu'il fallait laisser croire à Hugo que la Sûreté municipale l'avait convoqué pour y répondre de ses faits et gestes; et moi, en bon père, je me proposai humblement pour le supporter à travers cette dure épreuve.

J'avertis donc le policier en place qu'il aurait notre visite et j'y secondai mon fils tel qu'il se doit. Heureusement pour moi, le policier se gonfla d'un talent de dramaturge et je sauvai l'épave.

Les choses avaient presque pris une perspective de relation normale père et fils, mais Hugo ne pouvant se résigner à m'accepter en tant qu'autorité éducatrice me redonna une dernière chance de lui prouver que j'avais l'oeil et l'oreille ouverts. Gorgé d'insolence, il m'attaqua vertement, et je me décidai sans trop de problème à lui piquer une "super crise". Il en frémit de terreur et découvrit d'un seul coup qu'il avait atteint la limite... juste avant ses obsèques.

Depuis ce temps, nous filons la parfaite entente, lui et moi, et je le surprends même à l'occasion à m'appeler "poppy" quand je rentre du travail. Il emprunte

---

**"Hugo rencontrait régulièrement son père et Luc surgissant, il voyait brusquement s'effondrer ses rêves de rapprocher son père et sa mère."**

— Rosy

---

**"Imaginez-vous ce qu'ils endurent: vol du parent, vol d'un ami, vol d'un amour et plus encore, l'envahissement du territoire... c'est l'enfer!..."**

— Luc

---

patiente. Avec le temps, une parfaite indifférence s'est installée entre elle et moi, entrecoupée par de violentes crises de larmes, lesquelles survenaient lorsqu'elle revenait de chez sa mère. Il y avait pour elle de moins en moins d'espoir pour l'avenir puisque sa mère était remariée et que son père semblait vouloir se "caser"!

Mon indifférence à l'égard de Khatya s'explique : je ne croyais pas à la dura-

alors une voix de petit enfant comme pour étouffer son abandon à m'aimer. A chaque fois, ça me fait chaud au coeur.

Quant à Khatya, combien de fois je pense à toi : avec nostalgie. J'avais construit avec toi un cordon magique qui nous reliait et j'ai parfois l'impression de l'avoir brisé.

J'ai beau t'avoir expliqué que tu ne pouvais être l'amour de ma vie, tes grands yeux semblaient me dire oui mais je sais bien maintenant que tu n'avais pas tout compris.

Tu as su de ton côté retrouver un équilibre affectif avec Hugo (que tu ne pouvais pas sentir au départ). Tu es même parvenue à t'en faire l'avocate lorsqu'il se met les pieds dans les plats. Quand à ta relation avec Rosy, au début,

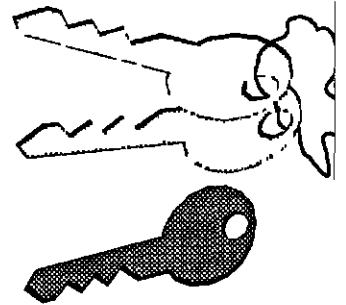
**c' é t a i t**  
l'indifférence totale, puis avec quelques occasions de solitude avec elle et nos longues discussions à t'expliquer quelle genre de femme elle est,

je sens chez toi le désir de la découvrir.

Ca fait longtemps que j'ai compris que ce n'est que plus tard que vous allez vous apprécier, mesdames!

Khatya et moi réussissons à dérober à l'implacable quotidien quelques merveilleux instants de tendresse.

Nous voici donc, Rosy et moi, en



**Nous deux... et les autres... (suite)**

tions, écoutant leurs projets, leur servant de conseiller.

Hugo avait alors 9 ans. Nous partagions, tous les deux, une relation très intense de tendresse. Luc venait lui voler l'affection, l'attention qu'il avait exclusivement depuis sa naissance. Ce qui se traduisait envers Luc en agressivité, tandis qu'envers moi il était de plus en plus exigeant. Il rencontrait régulièrement son père et Luc surgissant, il voyait brusquement s'effondrer ses rêves de rapprocher son père et sa mère. Luc a toujours démontré une grande patience, l'apprivoisant affectueusement à son insu.

Quant à Khatya, la fille de Luc, elle a dû penser qu'entre Luc et moi, ça ne durerait pas. Elle se montrait toujours polie et

bilité de notre "trip" à Luc et à moi. Je refusais d'aimer sa fille. Mon coeur de mère se contentait de l'affection pour trois. Aimer est lourd de responsabilité et je refusais d'en endosser plus.

Toutefois, l'entente entre Khatya et mes fils était relativement bonne. Envers les deux aînés, elle était même parfaite. A l'égard d'Hugo, que j'empêchais, paraît-il, de vieillir, elle se montrait impatiente. Elle le trouvait "bébé". Hugo lui était en adoration devant elle. Sa tenacité ne lâchant pas, Khatya s'est donc surprise à l'aimer aussi.

A travers ce tourbillon de rapports humains, de nombreuses ruptures et réconciliations, Luc et moi, avons décidé d'emménager ensemble avec nos deux familles. Luc, après un échec, semblait plein d'espoir et d'énergie pour vivre de nouveau une "vie de famille" pour le

## Quelle famille!!! (suite)

---

congé de parents à nous enivrer l'un de l'autre. Tu as su demeurer la compagne de ma vie et la douce complice de mes nuits, L'importance que tu as pour moi est sans borne. Tu m'as rendu ce que la vie m'avait pris : Une famille... **ma famille**. Enfants biologiques ou non... Essayez de dire à des parents adoptifs que leurs enfants ne sont pas leur famille. Si vous essayez... Je connais l'adresse d'un très bon plasticien!

Quand je pense à quel point j'ai bousculé ta vie. J'ai pris d'assaut ton lit, j'ai kidnappé tes heures voluptueuses de lecture, je t'ai fait accoucher subitement d'une fille de dix ans. Nous avons eu d'innombrables discussions orageuses et doucereuses sur l'évolution de notre vie familiale improvisée.

Ton agressivité face à Khatya fut digérée lorsque j'ai réalisé qu'elle était due au fait que Hugo, étant exubérant, attirait sur lui les foudres de la bonne édu-

cation; tandis que Khatya s'évertuait à éviter le trouble, décuplant par le fait même l'impact du tempérament intempétif de Hugo. Mécanisme de défense se voulant, tu lui trouvas des défauts... choses que je réfutais énergiquement. Puis, doucement, la lumière se fit dans mon esprit sur les évidentes lacunes de ma fille. Rosy me faisait la remarque que Khatya ne commence à faire ses tâches ménagères, par amour pour son père, qu'une demi-heure avant mon arrivée et que Hugo à décidé de copier le style de sa grande soeur. Nous formons deux clans dans la famille... c'est, à s'y méprendre, deux vies de couples!

L'harmonie s'est installée lorsque, après une discussion périlleuse, Rosy et moi avons décidé d'être solidaires et cohérents face au camp adverse. Plus jamais deux poids deux mesures.

L'encadrement s'étant installé, nous sommes devenus la famille dont je

rêvais.

Je sais très bien que nous n'en sommes pas au bout de nos peines... l'adolescence s'installant dignement dans le camp adverse avec tout ce que cela comporte de gymnastique adaptative face à un "Don Johnson super cool" et une "Madona flyée".

**Au fond, c'est pas si terrible... La vie de famille, biologique ou pas, c'est comme un jardin... Il faut le cultiver et investir.**

Je suis fier de ma famille et Rosy aussi.

**Mais... parce qu'il y a un mais...**

Rappelez-vous ceci :

**Dès que l'on considère que c'est acquis,**

**Très rapidement, surgit l'agonie.**

---

---

**"Je suis bien consciente que rien n'est jamais acquis."**

— Rosy

---

---

## Nous deux... et les autres (suite)

meilleur et pour le pire.

J'aimais à mes côtés sa présence assidue! J'aimais me sentir épaulée lorsque survenaient dans notre grande commune des conflits de toutes sortes.

J'aimais, sur l'oreiller, nos échanges sur les événements de la journée! De me sentir comprise, je pouvais parfois baisser les armes et pleurer.

Nous avons récemment fêté notre premier anniversaire de cohabitation. Les deux aînés ont leur propre vie à l'extérieur. Notre porte leur est toujours ouverte. Je demeure leur mère, et Luc est toujours leur conseiller. Hugo commence tout juste à comprendre que je peux l'aimer et aimer Luc en même temps. Il accepte mieux l'autorité venant de Luc. Luc le touche facilement, et Hugo, très sensible au toucher, l'appelle parfois "poppy".

Khatya et moi avons encore beaucoup à investir pour en arriver à une relation harmonieuse. Quand Luc n'est pas là, elle se laisse aller, et nous devenons copines. Elle me fait des confidences

qu'elle ne fait pas à son père.

Rivalité ? sans doute... Oedipe fait des siennes. Nous sommes deux femmes à vouloir l'attention du même homme. Elle ne peut oublier ces belles années où elle ne l'avait que pour elle. Et comment répondre aux attentes d'une adolescente de 13 ans qui vit une très bonne relation avec une mère qu'elle idolâtre? Elle me tolère. Nous nous tolérons.

Hugo ne voit qu'occasionnellement ses deux grands frères qui l'ont tant choyé. Il a en retour une soeur qu'il adore. Khatya et lui, s'entendent comme on ne le voit que dans les films. Ils passent des heures à jaser dans leurs chambres, complices de leurs secrets d'adolescents. A 13 ans, Khatya, déjà très mature, tempère le caractère exigeant et exclusif d'Hugo.

A l'instant où j'écris ces lignes, Khatya est avec sa mère, Hugo, avec son père. Sans nous arrêter à notre situation "co-casse", Luc et moi jouissons pleinement de ces moments d'intimité que nous considérons avoir bien gagnés.

Face à l'avenir, je ressens, normalement je crois, des doutes, des incerti-

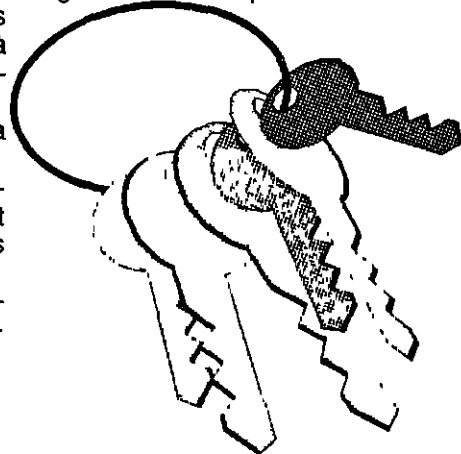
---

---

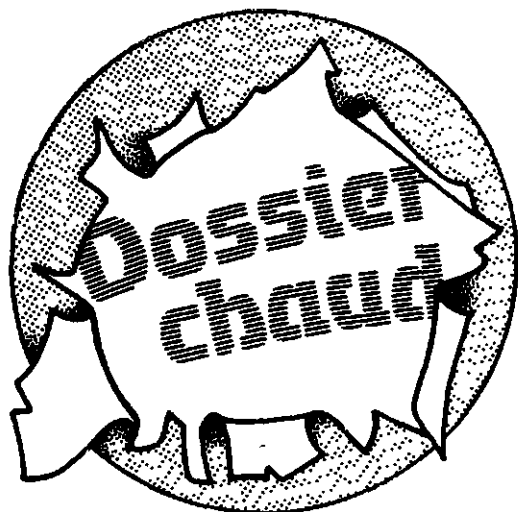
**"Je sais très bien que nous n'en sommes pas au bout de nos peines."**

— Luc

tudes. Je suis bien consciente que rien n'est jamais acquis. J'ai une démarche chancelante. Je fais doucement mon apprentissage de la vie à deux, où les mots partage, confiance, sincérité, indulgence, responsabilité sont si lourds de signification et de promesses.







## LES ACTES DU COLLOQUE :

### Une immense richesse...

Nous l'avons souvent répété, le COLLOQUE d'octobre 86 était une étape dans notre marche vers le CONGRES D'ORIENTATION que nous tiendrons dans quelques jours.

Une étape, mais combien importante! et qui nous apporte beaucoup d'éléments pour répondre aux nombreuses questions que nous nous posons quant à notre clientèle, à ses besoins, à nos programmations.

#### LES QUESTIONS:

##### 1. La clientèle :

Nous avons fait l'hypothèse que depuis la forte éclosion des associations de familles monoparentales dans les années 73 à 76, la mentalité de ces familles avait changé, et qu'on se retrouvait, en 86-87, non pas devant une clientèle nouvelle, puisque toujours composée de personnes seules après un décès ou une séparation, mais face à des personnes qui pensent et vivent aujourd'hui les choses différemment. Peut-être, parce que plus jeunes et plus chargées de jeunes enfants?... peut-être parce que moins tolérantes devant les failles de la vie à deux?... ou peut-être moins traumatisées parce que la compagnie est déjà nombreuse du côté des "monoparentales"?

##### 2. Ses besoins :

Il n'empêche que les grands traumatismes de la rupture sont toujours présents, même chez cette clientèle avertie. Quand on se retrouve seul-e après avoir élaboré de bonne foi une vie à deux, on a un deuil à vivre. Quand

on se retrouve seul-e après avoir mis en commun des biens et des économies, on se redistribue avec difficulté le patrimoine accumulé, et même en 1987, nombreuses sont les femmes qui sont encore perdantes à ce niveau. Quand on se retrouve seul-e après avoir fondé une famille, on est aux prises avec une parentalité déchirée et des enfants à partager, et dans ce domaine, ce sont surtout les hommes qui ont un long chemin à parcourir. Quand on se retrouve seul-e... on a une vie à reprendre en charge, de nouveaux projets à élaborer, de nouvelles valeurs à créer, de nouveaux espoirs à cultiver.

Chacun des deux membres du couple éclaté doit passer par ce purgatoire. Cela est connu depuis longtemps par les associations. Mais un nouveau questionnement se fait jour : devant la mixité de plus en plus prononcée dans les groupes, peut-on parler de ces problèmes sans dresser hommes et femmes les uns contre les autres? Les problèmes individuels sont immenses, mais les yeux rivés sur nos propres blessures, n'avons-nous pas trop oublié que cette source de douleur affecte aussi TOUS les membres de notre famille? Surtout les enfants. Ils ont si peu à dire dans ce bouleversement qui pourtant ébranle les fondements de leur sécurité en leur enlevant un de leurs parents.

##### 3. Nos programmations :

Comment élaborer des programmes qui rejoignent tout ce monde et les aide à régler problèmes personnels et problèmes familiaux? Qu'est-ce qui est approprié pour les enfants? Est-il suffisant de penser que si le ou les parents retrouvent leur équilibre émotif, les

enfants s'en sortiront aisément ou faut-il leur permettre aussi de trouver des lieux pour exprimer leur détresse et vivre eux aussi la transition d'un modèle familial à l'autre?

Doit-on exclure des associations les personnes qui tentent une nouvelle vie de couple avec ce que cela implique de tâtonnements et d'erreurs? Peut-on aider ces couples et leurs enfants qui se voient imposer frères et sœurs ou un nouveau parent?

Le filon à suivre ne serait-il pas de panser les blessures causées par la rupture du couple (donc programmes centrés sur l'individu, homme ou femme) ET de consolider la responsabilité parentale de chacun des individus/parents? (programmes centrés sur la responsabilité parentale) Beaucoup de sensibilisation et d'information restent à faire à ce sujet.

En d'autres mots, faire nôtre le titre d'un de nos ateliers : "couple éclaté, mais famille bi-parentale tout de même?"

#### UNE MOISSON ABONDANTE:

Nous avons constaté que nous n'étions plus seuls à parler de monoparentalité : des universitaires, des chercheur-e-s, des intervenant-e-s de différents secteurs essayaient, chacun-e de leur côté, de rendre compte de ce chambardement familial.

La première richesse du colloque a donc été de rassembler en un même lieu plusieurs de ces personnes et de mettre en commun les expériences et les recherches de chacun-e. Le climat ainsi créé a permis aux participant-e-s de s'immerger dans un contexte de réflexion intense.

Cependant l'inconvénient d'un événement de cette ampleur (25 ateliers) est l'impossibilité pour chacun-e

de tout s'approprier. D'où l'importance de retranscrire les activités une à une, afin de permettre à ceux et celles qui n'étaient pas présent-e-s à tel ou tel endroit de bénéficier tout de même des fruits de la réflexion collective.

Quoique statique par rapport au dynamisme vécu sur place, cette retranscription permet enfin de s'asseoir

dans le calme et de retrouver dans leur sens profond le détail des interventions

C'est à cette fin que la FAFMQ s'est fait un devoir - mais avec quel plaisir! - d'en retracer le fil conducteur, car il importe d'extraire d'un colloque où tant de gens mettent une telle somme d'énergie, tout le dynamisme qu'il recèle.

En reproduisant dans ce dossier des

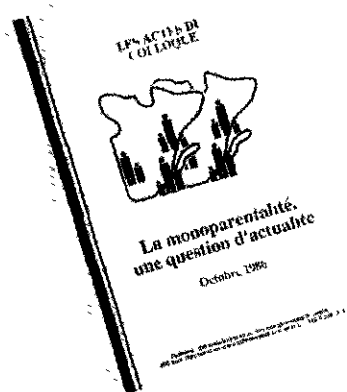
**extraits significatifs** de plusieurs textes, nous avons délibérément voulu vous mettre en appétit!

Pour que la monoparentalité demeure une question d'actualité, c'est-à-dire bien ancrée en 1987, nous vous invitons à vous retremper dans l'atmosphère du colloque, à travers "les Actes".

LES ACTES DU COLLOQUE LES ACTES DU COLLOQUE LES ACTES DU COLLOQUE LES

AIDEZ-NOUS À EN FAIRE UN

**BEST SELLER**



**COMMANDEZ-LE pour vous**

**PARLEZ-EN à vos ami-e-s,**

**FAITES-LE connaître dans votre région.**

Ce document est un recueil des textes les plus à jour sur l'évolution actuelle des Québécois et des Québécoises et rend compte de l'état de notre société en 1987. Un bon outil préparatoire à la politique familiale qui nous sera proposée en cours d'année.

LES ACTES DU COLLOQUE LES ACTES DU COLLOQUE LES ACTES DU COLLOQUE LES

# Un aperçu...

## **RUPTURE: DEUIL... TRANSITION...**

Lorraine Filion,  
Aldo Morrone.

**Le divorce est un des événements les plus dramatiques dans la vie d'une personne, qu'elle soit adulte ou enfant.** Cela implique une restructuration importante de sa vie, dans un laps de temps relativement court, le plus souvent avec des ressources matérielles et émotives moins que solides.

Même dans les meilleures des circonstances, comme on pourrait s'y attendre du point de vue de la personne qui "choisit" volontairement la séparation, on constate une réalité des plus pénible.

Qu'arrive-t-il à la famille après la séparation? Est-elle morte? Doit-on évaluer la qualité des deux parents? Va-t-on choisir un parent à l'exclusion de l'autre?

Peut-on vraiment concilier les différences entre les époux rien qu'en leur adressant l'étiquette de parents? Les enfants, sont-ils des acteurs à part entière dans ce drame de séparation, ou sont-ils des spectateurs sérieux, en attente que le rideau tombe?

Tant de questions et autant de débats aux conclusions insatisfaisantes!

**Une chose est certaine : la séparation qui laisse trop de place aux luttes de pouvoir et à la survie de l'un au dépens de l'autre, se transforme en une litane de difficultés pour les enfants....**

(texte intégral : page 95 à 102)

Jacqueline Yergeau,

La dislocation conjugale et familiale constitue à elle seule une démarche suffisamment difficile que vient alourdir une longue série de démarches légales, fastidieuses, coûteuses et parfois inutiles.

**Si la situation est déjà confuse au plan légal, j'oserais dire qu'elle l'est encore plus au plan personnel.** Il n'est donc pas étonnant que l'on compte de nombreux éclopés après le divorce.

[...] Supposons que vous venez de divorcer. Vous ressentez probablement un sentiment de soulagement, de liberté : beaucoup de choses désagréables qui se sont passées au cours des derniers mois, des dernières semaines, des derniers jours, sont éliminées (croyez-vous?) Il y a des ennuis de moins, il y a des choses qui sont maintenant en place, on voit plus clair. On pousse un grand soupir de soulagement. Enfin c'est fini ; (croyez-vous?)

[...] Dans de nombreux cas, le divorce a été un véritable combat, il a fallu se défendre, revendiquer ses droits parfois de façon tumultueuse et voici que c'est

soudainement le calme après la tempête.

[...] Il y a évidemment d'autres sentiments qui peuvent survenir à ce moment-là et qui viennent sérieusement gâcher votre existence.

[...] On peut se sentir coupable dans une telle situation, se reprocher une foule de choses, éprouver une suite de regrets plus ou moins stériles, se dire à soi-même qu'on aurait pas dû faire ceci ou cela. Tout cela peut être source d'émotions désagréables et d'ennuis plus ou moins marqués sur le plan émotif.

[...] Après la rupture, comment est-ce que les choses se passent et comment pourraient-elles se passer de façon plus fructueuse et moins pénible?...

(texte intégral : pages 129 à 134)

## **LES HOMMES... LES PÈRES...**

Gilles Poirier,

**Si le mouvement féministe a été important dans la vie des femmes, il a aussi eu des effets positifs chez les hommes, les pères d'ici.** Les femmes ont demandé, exigé, que les tâches parentales soient partagées avec les pères. Plus que dans plusieurs milieux je pense, les hommes d'ici ont accepté cette redéfinition des rôles et, en contre-partie, ont découvert plus à fond ce qu'il y a de bon dans le développement d'une relation affective significative avec leurs enfants. A cause de cette relation privilégiée, plusieurs pères, au moment du divorce, acceptent de moins en moins d'être mis à l'écart. Leurs enfants sont importants pour eux; ils ont la conviction qu'ils peuvent apporter leur contribution dans le développement de ces derniers...

(texte intégral : pages 21 à 28)

Pierre Gauthier,

Les pères qui ont charge d'enfant-s

sans l'aide d'une épouse ou compagne sont rares même si leur nombre a presque doublé durant la dernière décennie. Mais pour quiconque s'intéresse aux formes non traditionnelles de la famille contemporaine ils sont d'autant plus intéressants que leur faiblesse numérique et leur relative nouveauté ne leur permettent pas d'exercer leur fonction en s'imitant les uns les autres : ils ont à inventer de nouvelles façons d'exercer le rôle paternel.

[...] Les enfants constituent le premier point d'ancrage dans le desarroi qui suit la séparation; c'est en les prenant comme centre que le père tout récemment devenu monoparental réorganise sa vie.

[...] **La très grande valeur accordée à la relation paternelle apparaît comme la caractéristique par excellence des pères monoparentaux, même chez ceux qui se sentent souvent surchargés par leur fonction parentale.** Indubitablement les hommes dont les témoignages sont ici rapportés ont

## LES HOMMES... LES PÈRES... (suite)

développé un très fort attachement à leurs fils ou leurs filles. Mais, avec un certain recul par rapport à leur vie de couple, quelques-uns admettent y avoir privilégié le rôle paternel au détriment du conjugal...

(texte intégral : pages 135 à 152)

## ... ET LA VIOLENCE ?

Nicole Kirouac,

### La loi oui, mais...

[...] Il m'apparaît utopique de croire qu'un simple papier puisse mettre fin au cycle de la violence, si on ignore ou ne tient pas compte de la dynamique du cycle de la violence et que, par conséquent, on l'ignore à chacune des étapes du processus judiciaire

Faut-il en conclure qu'il faut ignorer ses droits, qu'il faut refuser d'utiliser les lois disponibles, qu'il vaut mieux se faire justice soi-même? Non. Je crois qu'il faut forcer la réflexion et, en conséquence, changer les règles actuelles.

Il faut utiliser et réutiliser ces lois jusqu'au jour où, par notre force, on lui aura donné des dents qu'elle n'a peut-être jamais eues

[...] Est-il possible de croire que les statistiques qui vont en diminuant seraient aussi le fruit de notre approche, de nos dénonciations et de notre travail incessant en ce sens depuis maintenant près de dix ans?...

(texte intégral . pages 103 à 107)

## LA MATERNITÉ CÉLIBATAIRE

### HIER...

Renée Dandurand,

Qu'en est-il de la monoparentalité dans le Québec d'autrefois? Les chiffres et les données sont rares. Le sujet ayant été peu étudié. Nous savons qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait peu de célibataires qui atteignaient 50 ans sans être mariés: 5 ou 6% environ.

[...] Après la guerre de 1939-45 notamment, le mariage atteindra une grande popularité: plus de neuf femmes sur dix (91% et 93% des hommes) se marient alors avant d'avoir atteint l'âge de 50 ans.

[...] Voilà donc un contexte où le mariage est partiellement magnifié, où l'amour romantique est valorisé et présenté comme la valeur essentielle d'une vie. L'après-guerre, c'est en Amérique du Nord l'époque de la "mystique féminine", de la "reine au foyer" entourée du mari et de ses enfants (baby-boom), ainsi que d'une nouvelle technologie domestique.

C'est aussi un contexte où un adulte qui ne vit pas en couple est marginalisé et, de ce fait, se sent quasi-anormal. On conçoit bien l'ostracisme qui guette ceux et celles qui se sont écartés d'une telle "norme" et "normalité". Ainsi, on a tendance à oublier l'intolérance qui accompagnait alors la maternité célibataire. Qu'il suffise de donner un exemple: en 1964, la sociologue Colette Moreux interrogeait 90 femmes mariées d'une ville de banlieue de Montréal. L'une des questions posées portait sur la possibilité qu'une fille de la personne interrogée ait un enfant hors mariage. Accepteriez-vous de garder cet enfant dans votre famille?, était-il demandé **Une seule femme sur 90 a répondu oui à la question, ajoutant qu'elle le ferait à condition de déménager...** Ce sont des faits qui se passent de commentaires...

(texte intégral: pages 153 à 163)

### AUJOURD'HUI...

François Bilodeau,

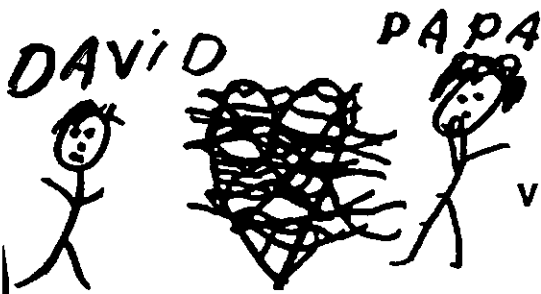
[...] L'absence du père comme règle de condition adulte de l'être humain est de nature à bousculer considérablement l'idéal freudien. Faut-il craindre ou regretter cet état de choses?

[...] L'accouchement est une expérience où la mort et la vie se cotoient dans une promiscuité parfois inquiétante. **L'expérience de la maternité en est une de vulnérabilité;** c'est une expérience où un être humain est habité par un autre. Le "je" maternel se perçoit comme le lieu de développement d'un être distinct qui exerce sur lui une influence déterminante. Accepter cette situation, c'est accepter de vivre une situation de développement personnel en éprouvant l'incapacité de diriger et de contrôler seul cette situation. Une grossesse ça se vit avec un enfant, c'est une relation qui, précisément, rend évident le caractère relatif ou relationnel du développement de la personne.

[...] Sur le plan biologique, **la paternité est une expérience de puissance.** Pas de paternité sans cette puissance virile qui donne à l'homme ce sentiment de posséder, en regard de la reproduction de l'espèce, un pouvoir divin. Dans "ils eurent de nombreux enfants", il y a celui qui a eu la puissance de faire des enfants et celle qui a eu la santé de subir de nombreuses grossesses...

[...] Le rêve d'une humanité nouvelle (représentée par la situation-limite de la maternité sans père) n'est-il pas qu'une fuite vers l'avenir servant d'analgésique à la douleur ou à l'inconfort du présent?...

(texte intégral : pages 61 à 70)



## LES ENFANTS... VUS PAR CINQ AUTEURS

Jean-Charles Chabot,

La réalité perçue par les enfants. Le départ vécu comme une trahison.

[...] **L'enfant perçoit le départ de l'un des parents comme une trahison.** Il ou elle a manqué à la promesse d'éternité que l'enfant s'était fait de la présence de ses parents. Dans sa tête, ses parents vont vivre "éternellement"; tellement que lorsqu'il y a décès, on voit les enfants dire à leur père ou à leur mère : "Papa, est-ce qu'il va revenir? Pourquoi ne va-t-on pas le chercher au cimetière et le ramener ici?"

[...] Donc la séparation de son père ou de sa mère - même si on a pris soin de la lui expliquer - est vécue comme un deuil, et refuser le nouveau conjoint, c'est refuser la trahison, c'est refuser le deuil, c'est refuser la rupture, c'est la nier comme lorsque devant un événement tragique on crie, non! oh non! pas ça!

[...] Dans sa tête et dans son cœur, le jeune, à la suite de la séparation de ses parents, est en période ou en situation de déséquilibre et, en tant qu'enfant, il essaie de réagir à ce déséquilibre. Il essaie de refaire des liens, il essaie de quémander de l'affection à sa façon.

C'est aux adultes de répondre à ces besoins, mais c'est d'autant plus difficile qu'à ce moment-là, souvent les adultes sont eux-mêmes en difficulté et en période de déséquilibre.

**[Mais] si l'enfant sent qu'au fond de vous il y a une force d'aimer, il va retrouver l'équilibre dont il a besoin et sera capable de vous donner les joies auxquelles vous avez droit...**

(texte intégral : pages 71 à 80)

Diane Germain,

Dans tout ce processus, depuis la séparation, le divorce et la tentative de "reconstitution" familiale, **l'enfant n'a pas choisi (ou très peu) ce qui lui arrive; il le subit.** Dans tous les cas, la mésentente conjugale est l'affaire des adultes; ce sont eux qui choisissent l'issue et l'enfant en comprend ce qu'il peut. Lorsqu'un de ses deux parents naturels envisage de "refaire sa vie" avec un-e nouvel-le homme ou femme, c'est encore l'affaire des adultes... L'enfant devient la cible de séduction, de conviction pour le "gagner" au nouveau projet de vie.

Mais ce dernier n'ayant pas eu "son mot à dire" depuis le début du processus, on peut s'attendre à ce que ce soit justement lorsqu'un nouveau conjoint entre en jeu que frustrations, désirs et souffrances resurgissent. C'est l'enfant qui fera valoir haut et fort, au moment même où le parent est prêt, lui, à tourner la page, le passé et ses fantômes traînant encore dans les armoires...

[...] **Oh là! pas trop vite... "Ils divorcèrent et eurent un immense deuil au cœur"** ça, oui! Avant qu'un-e étranger-ère puisse se faire une place au sein du nid monoparental, le chemin est long et tortueux. Ce ou cette nouvel-le arrivé-e a tôt fait de se considérer parent, mais les enfants ne veulent pas d'emblée d'un-e troisième ou quatrième actrice en ce domaine et les barricades sont là bien tangibles, interdisant toute prétention de cet ordre de la part de l'adulte. Les enfants ont une fidélité au cœur à propos de leurs liens du sang que seul un patient apprivoisement peut amadouer...

(texte intégral : pages 89 à 94)

Claude Poudret,

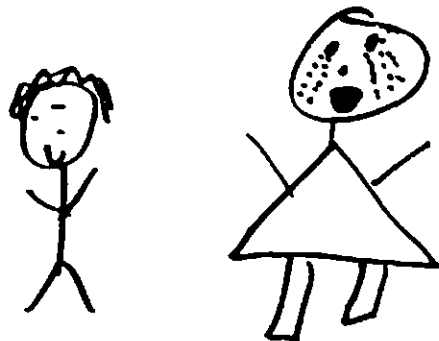
Jusqu'où peut conduire la désorganisation de l'enfant?

Le parent unique doit demeurer vigilant face à la manipulation et au chantage de ses enfants. **Au moment de la rupture, ceux-ci risquent de glisser dans un état dépressif ou, au contraire, d'adopter une attitude défensive, voire agressive.** Spectateurs impuissants et inquiets, ils peuvent tout à coup juger et accuser sévèrement les parents, rejeter toute explication, refuser tout dialogue et menacer de quitter le foyer. Souvent ce sont là des réactions sans malice, mais combien accablantes et difficiles à vivre! D'autres enfants auront recours au chantage en menaçant de se réfugier chez l'autre parent, ce qui complique d'autant plus la liberté d'intervention du parent unique. Sans parler du conjoint qui ne fait que saboter l'autorité de l'autre parent par ses attaques, ou en s'attribuant le beau rôle, celui du "parent-gâteau toujours d'accord". Comment, à la fois, s'assurer de conserver la présence des enfants et en même temps, intervenir de façon assez constante et efficace pour éviter le relâchement qui pourrait être un deuxième pas vers la délinquance?

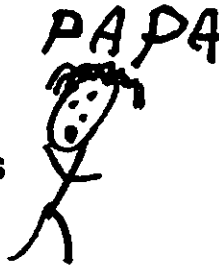
[...] Ces comportements délinquants ne constituent pas un premier choix pour les jeunes : **c'est une obligation de survie** qui les force à la délinquance puisqu'ils n'ont ni l'âge, ni les moyens financiers de vivre à l'extérieur du foyer...

(texte intégral : pages 81 à 84)

DAVID ET MAMAN



## LES ENFANTS... VUS PAR CINQ AUTEURS (suite)



Marguerite Deschamps,

[...] **Votre enfant a une personnalité bien à lui**, laquelle peut être la principale cause d'une période d'adolescence très difficile durant laquelle vous aurez besoin d'être supportés pour accepter qu'il apprenne par erreur, qu'il se montre excessif dans ses expérimentations, pour apprendre à lui manifester adéquatement votre amour pour lui sans vous nier pour autant.

L'essentiel est que votre enfant sente, durant cette longue période qui vous paraîtra peut-être une éternité, que vous êtes toujours présent, que vous endossez les décisions prises à son sujet pour son bien. Bref, que vous lui traduisiez que **c'est parce que vous l'aimez que vous vous en remettez à une autorité autre que la vôtre**, c'est parce que vous l'aimez que vous avez besoin de le restreindre dans sa liberté, et à la limite, c'est parce

que vous l'aimez que vous avez besoin de vous séparer de lui ou d'elle pour quelques temps...

(texte intégral : pages 85 à 87)

Gilles Poirier,

[...] Il faut donc passer de l'affirmation globale "Ces enfants sont plus fragiles, plus délinquants, etc", à la VRAIE question : "**Dans quelles conditions ces enfants pourront-ils continuer un rythme normal de développement**"? et chercher à créer pour le plus d'enfants possible de parents qui se séparent ces conditions pour la poursuite de leur développement.

Mais quelles sont ces conditions au juste? ...

(texte intégral : pages 21 à 28)

## ... ET LA SEXUALITÉ ?

Andrée Matteau,

Si le **corps libéré** aspire au plaisir,  
le **coeur** aspire à l'intimité, à la tendresse, à l'affection, à la nourriture émotive, et l'**esprit** aspire à l'unicité, à l'intégration **corps/émotions/intellect**.

[...] Le schéma de la complémentarité [...] engendre haine et violence. [Si on le remplace] par le schéma de la ressemblance et de la connivence, le **couple devient une fusion de deux entités** et non plus une fusion de deux insécurités qui cherchent dans l'autre à compléter sa "douce moitié".

Par contre, le plaisir érotique, même partagé mutuellement, même exaltant, ne représente que le partage d'une des composantes de la personne, et non pas l'unicité de ce qu'elle est en tant qu'être **émotif, intellectuel, social et spirituel**. A la longue, la multiplicité des partenaires, même sous la forme de monogamies successives, engendre déception et frustration, apporte des sentiments de vide et de solitude. **Plusieurs femmes me disent : "c'est un compagnon que je veux. Je ne veux plus d'amants de rencontre, d'aventures d'un soir"...**

(texte intégral : pages 119 à 127)

## LES SERVICES DE GARDE

Côme Dupont,

En tant que **substituts** de la présence des parents, les services de garde sociale, s'ils sont de **qualité**, contribuent largement au bien-être, à la sécurité et à l'éducation des jeunes enfants.

A l'heure où émerge un ensemble de préoccupations sociales sur la sécurité et la protection de l'enfant, on ne saurait trop insister sur la nécessité d'assurer, à **toute heure de chaque journée, à chaque enfant**, un milieu de croissance favorable à son développement.

Lorsque les parents des familles monoparentales, et particulièrement lorsque les femmes qui sont parents de familles monoparentales sont sur le marché du travail, il est essentiel que soient développés et maintenus des services de garde caractérisés par la **stabilité** et par la **qualité** du personnel.

[...] S'il est vrai que plus de la moitié des femmes qui ont des enfants sont sur le marché du travail et que cette proportion ne cesse de s'accroître, il faut se rappeler que **près de 200 000 de ces enfants sont d'âge scolaire**. [...] Caractérisé par la sécurité, le bien-être et l'éducation, l'école est l'institution qui peut le plus assurer l'accessibilité physique et financière à des services de garde stables et de qualité

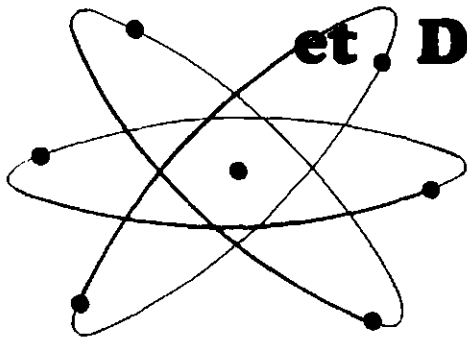
[...] L'école se doit d'être **communautaire** et elle doit **s'ouvrir et s'adapter** aux besoins de la communauté qu'elle dessert et plus particulièrement aux besoins des parents qui veulent exercer des fonctions sociale, culturelle et économique...

(texte intégral : pages 109 à 118)



---

# RESSOURCES D'ICI... et D'AILLEURS...



## En réponse à vos questions...

Des associations de familles monoparentales existent partout au Québec. A l'instar des humains, elles sont toutes semblables et toutes différentes.

**Semblables** par leurs buts et objectifs qui sont de rassembler et de venir en aide aux familles monoparentales: **différentes** par leurs moyens d'actions.

Presque toutes fonctionnent sur une base bénévole.

### Ce qu'elles ne sont pas:

- essentiellement des groupes de services (même si elles peuvent rendre service)
- des CLSC  
elles n'ont ni leur potentiel de ressources, ni leurs horaires structurés  
... ni leurs honoraires!
- des cours de "miracles"!

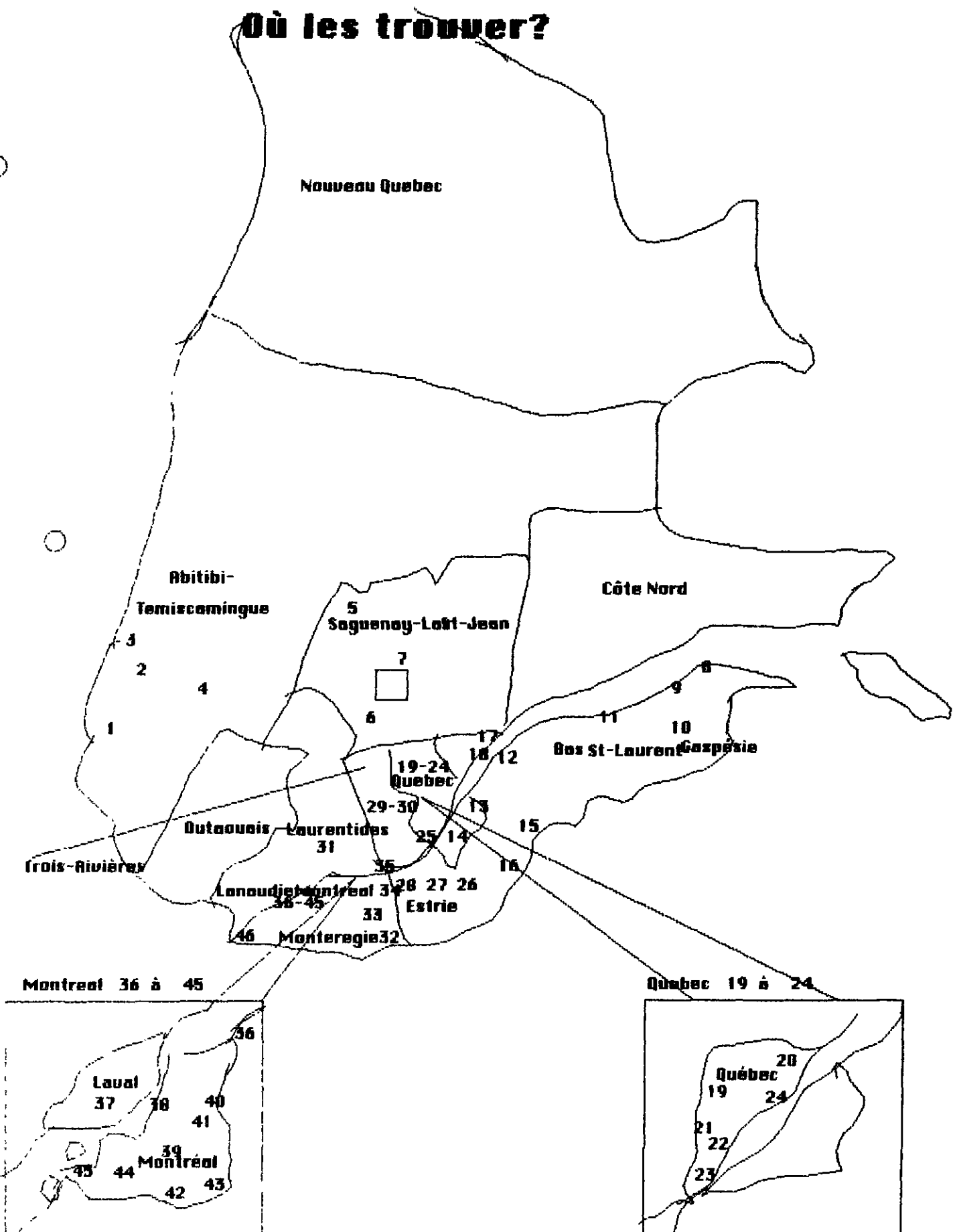
### Ce qu'elles sont:

- Ce sont des lieux de solidarité où l'accueil chaleureux des autres fait reculer l'isolement. Ce sont des lieux de fête, où l'on célèbre ensemble les moments forts de l'année pour éviter que sans la présence des autres, la solitude se fasse plus cruellement sentir. Ce sont des occasions de partage avec des personnes qui ont vécu une situation semblable, et dont l'expérience peut fournir des indications et des pistes pour aider à résoudre les problèmes qui se posent.

Ce sont des lieux de ressourcement, où, sous formes d'ateliers, de sessions, de cours, de conférences, circulent des informations précieuses (juridiques, psychologiques, parentales et autres) pour se réorganiser et se réorienter dans cette nouvelle vie.

Ce sont des milieux d'appartenance qui servent d'appui et de tremplin dans une période difficile de notre vie.

# Où les trouver?





Voici donc où vous pouvez trouver des associations de familles monoparentales affiliées à la Fédération.

- |   |   |   |
|---|---|---|
| 1. Ass. fam. mon. Gibjean Nédelec(819) 784-2421                                 | Baie Saint-Paul(418) 435-3991   | 37. Ass. Parents Uniques de Laval Inc. Ste-Rose, Laval(514) 622-0524  |
| 2. Ass. Parents Uniques de Rouyn-Noranda Rouyn-Noranda(819) 762-8457            | 19. Carrefour Fam. mon. Charlesbourg Charlesbourg(418) 623-4509         | 38. Monovie Ahuntsic Montréal(514) 388-9664   |
| 3. Ass. Rayon d'Espoir La Sarre(819) 333-4157                                   | 20. Ass. Parent Unique Limoilou Limoilou(418) 648-0567                  | 39. Ano-Sep Montréal(514) 849-5339  |
| 4. Ass. mon. Val d'Or Val d'Or(819) 825-8605                                    | 21. L'Horizon fam. mon. Ste-Ursule Sainte-Foy(418) 651-5349             | 40. Ass. Parents Unique Maisonneuve Montréal(514) 254-6967  |
| 5. L'Oasis du Bonheur Chibougamau(418) 748-3980                                 | 22. Ass. fam. mon. Saint-Mathieu Ste-Foy(418) 653-9736                  | 41. Ass. fam. mon. Reflet d'Elles Montréal(514) 271-4084  |
| 6. Ass. L'Eveil de Saint-Félicien Saint-Félicien(418) 679-3889                  | 23. Ass. fam. mon. Ste-Foy Sainte-Foy (418) 654-4307                    | 42. Ass. Revivre de Lachine Lachine(514) 634-0923   |
| 7. Ass. La Relance (Dolbeau) Mistassini(418) 276-4701                           | 24. Ass.fam. mon. Nouveaux Sentiers Québec(418) 529-4913                | 43. Amitiés Nouvelles (LaSalle) Lasalle(514) 634-6579   |
| 8. Ass. L'Amical de Sainte-Anne-des-Monts Sainte-Anne-des-Monts, (418) 763-2338 | 25. Carrefour Fam.mon. Portneuf Donnacona(418) 285-0172                 | 44. Regroupement d'Outremont Outremont(514) 279-1123  |
| 9. Ass. fam. mon. Mont-Joli Mont-Joli(418) 775-2642                             | 26. Regroup. fam. mon. Plessisville Inc. Plessisville(819) 362-6301     | 45. R.S.D.O. Pierrefonds Pierrefonds(514) 685-1348  |
| 10. Ass. fam. mon. Vallée Matapédia Amqui(418) 629-2741                         | 27. Ass.fam. mon. La Source Victoriaville(819) 758-4144                 | 46. Ass. RE-NOU-VIE Châteauguay(514) 692-9805   |
| 11. Ass. Parents Uniques Rim '84 Rimouski(418) 723-1275                         | 28. Adisep Drummond Inc. Drummondville(819) 477-5707                    | <b>Errata</b>   |
| 12. Ass. fam. mon. Montmagny Montmagny(418) 248-1878                            | 29. Ass. A.S.D.S. Shawinigan Shawinigan(819) 539-7332                   | N'apparait pas sur la carte l'association suivante<br><b>(Trois-Rivières) Ass. S.D.S Inc.</b><br>(819) 375-4277   |
| 13. Ass. fam. mon. Saint-Romuald St-Romuald(418) 839-8169                       | 30. Femmes chefs de foyer Inc. Shawinigan Shawinigan(819) 536-3350      | <b>Région : responsables régionales</b><br><i>Abitibi/Témiscamingue</i><br>Chantal Poulin(819) 825-0693<br><i>Appalaches/Québec</i><br>Denise Perreault(418) 656-5348<br><i>Bas Saint-Laurent</i><br>Armande Bélanger(418) 775-8191<br><i>Lac Saint-Jean</i><br>Rose-Hélène Leboeuf(418) 679-1458<br><i>Laurentides/Québec</i><br>Madeleine Paquet(418) 626-5845<br><i>Mauricie/Bois-Francs/Lanaudière</i><br>Claudette Hubert(819) 375-4277<br><i>Montérégie</i><br>Lucie Tétreault(514) 460-4897<br><i>Montréal</i><br>Colette Lepage-Viger(514) 388-8008 |
| 14. Ass fam. mon. de Lévis Lévis(418) 835-3963                                  | 31. Femmes chefs famille de Joliette Joliette(514) 753-7571             |   |
| 15. Ass. fam.mon. Patage Appalaches Sainte-Germaine Station (418) 625-4831      | 32. Ass. fam. mon. St-Hyacinthe Saint-Hyacinthe(514) 773-4661           |   |
| 16. Ass. Fam. Mon. la Chaudière St-Georges Ouest (418) 228-8984                 | 33 Ass Bonjour Soleil Beloeil(514) 467-4357                             |   |
| 17. Ass. fam. monop. Charlevoix Est La Malbaie(418) 665-6116                    | 34. Ass. fam mon. Nouvel Elan (Marienville) Saint-Césaire(514) 469-4365 |   |
| 18. Groupement mon. de Charlevoix-Ouest   | 35. L'Entracte Sorel/Tracy St-Joseph de Sorel(514) 743-3689             |   |
|   | 36. L'intervalle de Repentigny Repentigny(514) 642-7560                 |   |

## GARDERIE :

Cet été, madame Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine, a annoncé que Québec injectera 8\$ millions qui permettront de consolider les services de garde à l'enfance, comme le recommandait le rapport du comité Presser, remis en juin dernier.

La subvention de fonctionnement pour les garderies subventionnées passe ainsi rétroactivement au 22 juin dernier de 4\$ à 4.50\$ par place, par jour.

Celle qui touche les agences de services de garde en milieu familial passe de 2.50\$ à 2.75\$ par place, par jour.

"Présentement, a expliqué la ministre, la contribution moyenne des parents est de 65\$ par semaine. Leur capacité de payer a atteint un maximum qu'il est difficile de dépasser. Nous avons donc choisi d'alléger la contribution exigée par les parents, notamment ceux à faible et à moyen revenu, et d'équilibrer le plus justement possible la part de l'État pour le fonctionnement des services de garde reconnus."

Le gouvernement a également prévu une enveloppe budgétaire de 160,000\$ pour la mise sur pied de projets pilotes. Parmi ces projets figure celui de centre intégré où l'on peut obtenir des services de garderies, de halte-garderie, de garde pré ou post scolaire, de garde d'urgence ou de garde de soir.

Il existe présentement 731 garderies qui totalisent 36,620 places à travers le Québec. Le gouvernement répond actuellement à 45 pour cent de la demande, qui est de 90,000 places.

La ministre de la Condition féminine souhaite que l'énoncé de nouvelles politiques en matière de garderie soit prêt en décembre.

## LE COUT D'UN TROISIEME ENFANT

Ce troisième enfant que souhaitent tous ceux qui se préoccupent de l'avenir du Québec, combien coûte-t-il ?

**Protégez-vous**, le magazine de l'Office de protection du consommateur, en fait une très bonne analyse dans son numéro du mois d'août, y inclus un budget familial mensuel élaboré par l'Acef de Ste-Thérèse.

Saviez-vous que pour mener bébé jusqu'à ses vingt ans, on estime que vous débourserez en moyenne 100,000\$ ?

On évalue aussi à 2266\$/mois les dépenses fixes et variables, pour une famille à double revenu avec 2 enfants, et à 1847\$/mois cette même famille avec un seul revenu.

Selon une estimation comptable, le troisième enfant accaparerait 6% de l'ensemble des dépenses de la famille. Un couple doit prévoir 8% de son budget pour un enfant, 11% pour deux et 17% pour trois. Heureusement, les allocations familiales et les exemptions d'impôt couvrent une petite partie de ces frais, mais nul doute que le couple devra aussi reviser ses priorités !

## CE QUI SE PASSE AILLEURS :

### FEMMES ET LOGEMENT

Colloque: "**Femmes et logement**" à Montréal, les 3 et 4 octobre 1987 pour informations et inscriptions: (514) 721-3693

### ASSOCIATION DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE DU QUÉBEC

Colloque. "**Le service de garde en milieu scolaire. un service à reconnaître**" à Québec, les 23, 24, 25 octobre 1987 pour informations et inscriptions: (514) 468-3330, poste 276

### CONSEIL D'INTERVENTION POUR L'ACCES DES FEMMES AU TRAVAIL

Congrès annuel du CIAFT: "**Travail en 5 temps**" à Montréal, les 12 et 13 novembre 1987 pour informations et inscriptions. (514) 844-0760

### MOUVEMENT QUEBECOIS DES CAMPS FAMILIAUX

Campagne d'autofinancement: **Soirée BIG BAND** à Montréal, le 24 octobre 1987 pour informations: Johanne Bergeron (514) 252-3118



Aline Drouin

**Pour retrouver l'harmonie familiale**, Virginia Satir, Editions France-Amérique, 1980 306 pages, 14,95\$

Après avoir écrit La thérapie du couple et de la famille, il y a quelques années, à l'intention des professionnels qui aident les familles en difficulté, l'auteure nous présente maintenant un traité familier de la communication familiale afin de permettre aux enfants et aux parents de se comprendre réciproquement.

Toutes les variantes sont évoquées couple divorcé, remarié, parent seul, enfants de deux unions, etc. Votre système familial est-il ouvert ou fermé? La communication y passe-t-elle et les règles y sont-elles humaines?

Cet ouvrage aide à retrouver l'harmonie familiale

**Comment "négocier" avec l'enfant de l'autre ... et garder le sourire**, Henri Martin-Laval, Editions libre-Expression, 1986, 119 pages, 11,95\$

Le psychologue Henri Martin-Laval propose ici une manière franche et éprouvée d'aborder avec le sourire le défi de la nouvelle famille. Les choses à faire et à ne pas faire, les attitudes à encourager ou à éliminer, les pièges et les tentations à éviter sont clairement exposés de même que des solutions.

**Guide familial des urgences à domicile: 101 situations d'urgence**, Drs Françoise Jolin et Michel Petit, Ed. Québecor, 1987, 12,95\$.

Cet ouvrage est conçu pour être consulté facilement, procédant par symptômes plutôt que par maladies. Il expose sans termes compliqués, la manière de faire face à la plupart des cas d'urgence: allergies, brûlures, indigestions, empoisonnements, noyades, crises cardiaques, etc.

# Coin lecture et culture

Ce guide aide à traiter les urgences lorsqu'un médecin n'est pas immédiatement disponible.

**"Un nouvel esprit de famille"**, Hélène De Billy, in Châtelaine, Vol. 28 no 6, juin, 1987, p. 135

"Aujourd'hui, avec la multiplication des divorces et des familles dites monoparentales, il va falloir s'ouvrir l'esprit et le coeur, sinon nous risquons de faire bien des malheureux". Elargir sa maison aussi, y suggère-t-on. Plusieurs témoignages fort intéressants de ceux et celles qui innovent en essayant de préserver une vie de famille alors qu'ils/elles vivent séparé-es de leur conjoint-e

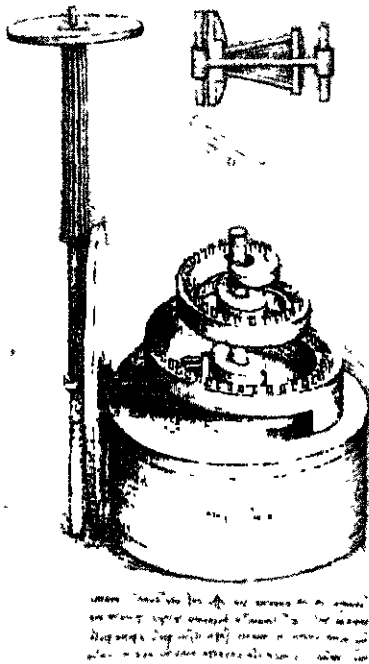
## Les grandes expositions de l'été montréalais

Montréal a été l'hôte cet été de plusieurs activités grandioses qui valaient bien le déplacement. La plupart se prolongent jusqu'en octobre. De belles idées de mini-voyages!

### L'Or des cavaliers Thraces

Palais de la civilisation  
du 30 mai au 4 octobre 1987  
5,50\$ pour les adultes/3,00\$ pour les enfants.

Un intéressant voyage dans le temps. Centrée sur la grande période de l'art thrace, soit du VIe au IIIe siècle avant Jésus-Christ, c'est une véritable immersion dans l'histoire. Mettant en évidence des trésors déterrés dans les sépultures de ses plus nobles représentants, c'est une invitation à



l'émerveillement.

### Léonard de Vinci, Ingénieur et architecte

Musée des Beaux-Arts de Montréal  
du 22 mai au 8 novembre 1987  
2,00\$ pour les adultes / 0,50 ou 0,75 pour les enfants

Une exposition à voir absolument, dit-on.

Dessins et manuscrits originaux, grandes machines géniales et maquettes monumentales.

Les dimanches Esso-Léonard permettent à toute la famille de découvrir, au moyen de jeux d'invention et d'activités ingénieuses, comment Léonard concevait la mécanique (de 14h à 17h)

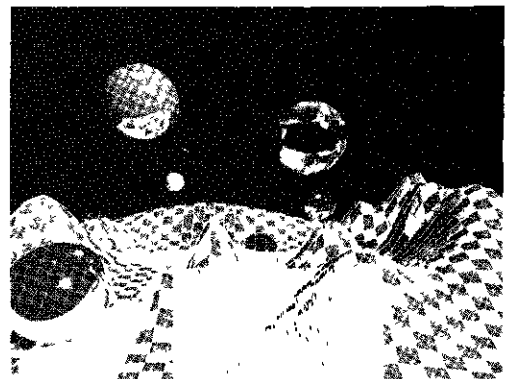
### Images du futur '87 et Expotec

Vieux port de Montréal  
5,50\$ pour les adultes / 4,00\$ pour les 11-17 ans / 2,00\$ pour 10 ans et moins.

Très populaires auprès de tous les publics.

Laser, hologrammes, musique électro-acoustiques, etc...

Une fascinante visite et un succès assuré auprès de vos adolescents.





## La couleur du temps

Toutes ces femmes abandonnées au seuil de "l'âge d'or", après une longue vie consacrée à leur famille, c'est le tiers-monde de la société nord-américaine; vieilles avant l'âge, affamées d'amour, exploitées par les mieux nantis. Elles sont riches uniquement de leur potentiel humain, sans pouvoir et sans voix pour rappeler leur existence.

## La chaise vide

### Margot B.

Je raccroche la ligne, douleureusement étonnée. Que veut dire ce téléphone? Pourquoi ce nouveau dilemme?... Non, vraiment, il n'y a jamais rien d'acquis.

Une voix au bout du fil tentait de m'exprimer son désir; souligner l'anniversaire de son fils dans la joie d'une fête familiale. Donc, invitations faites aux parents : cousins, cousines, oncles, tantes et grands parents du petit. C'est au terme de grands-parents que naît sournoisement l'embarras. Il est riche de deux grands-mères, ce bébé, et d'un unique grand-père. Mais voilà, du côté maternel, le grand-père n'est plus avec la grand-mère d'origine. Il quitta celle-ci, il y a quelques années, pour convoler en deuxième noces. Maintenant, il y a une troisième roue au carrosse...

Ce soir, ma grande fille m'expliquait, avec quelque contrainte, qu'elle voulait un certain partage, entre son père et sa mère, des joies que nous procurent nos rencontres au temps de Noël ou de Pâques ou encore lors des événements sociaux marquants comme anniversaires, graduations, baptêmes, etc... Le couple papa-Mme X pourrait être du nombre si maman n'y était pas. Cela éviterait des gênes embarrassantes aux hôtes et aux invités.

Une douleur, que je connais bien parce que très familière autrefois, se réveille brutalement dans mes entrailles pour se loger dans ma gorge. Je vis à ce moment précis un rappel des heures de rejet et de désespérance qui fut mon lot il y a quelques années. Je ne veux pas m'affoler. J'essaie de comprendre et de me retrouver dans cette nouvelle tourmente des pourquoi et des comment qui m'assaillent.

Bien sûr, je comprends que les enfants désirent la présence de leur père. Ils l'aiment. Il restera toujours leur père. N'ai-je pas intercédé auprès de deux d'entre eux pour qu'ils se réconcilient avec lui? Mais, là où ma raison se bute à l'incompréhensible pour moi, c'est que dans ces fêtes de famille on s'interroge sur les présences souhaitables. Si de nouvelles familles se forment et s'épanouissent, c'est parce que trois de mes enfants ont accepté d'être mères et qu'avant elles, moi, j'avais accepté dans mon âme et dans mon corps d'être la maman des cinq. Qui a fait

éclater cette famille?

Je ne suis pas responsable de cette situation difficile. Les enfants non plus. C'est lui qui décida de partir, répondant à l'appel d'un nouvel amour et voulant bâtir son bonheur sur les ruines de ce qui a été le mien. J'ai lutté jusqu'à l'épuisement de mes forces physiques et morales pour éviter ce drame. Car ce fut un drame, même si la tendance actuelle est à juger le divorce comme un fait divers (deux mariages sur cinq connaissent le divorce). Quand il survient chez les gens de cinquante ans et plus, qui ont vécu une union d'au moins vingt-cinq années, qui ont consacré exclusivement tous leurs talents et leurs énergies à élever une famille nombreuse, c'est une déchirure. On comprendra que je parle de la femme, puisque dans 80% des cas c'est l'homme qui rompt l'union. C'est elle

donc qui reçoit pour tout

partage la solitude,

l'appauvrissement

et les difficultés

d'une nouvelle

réinsertion

sociale. Elle n'a

plus ni

métier ni profes-

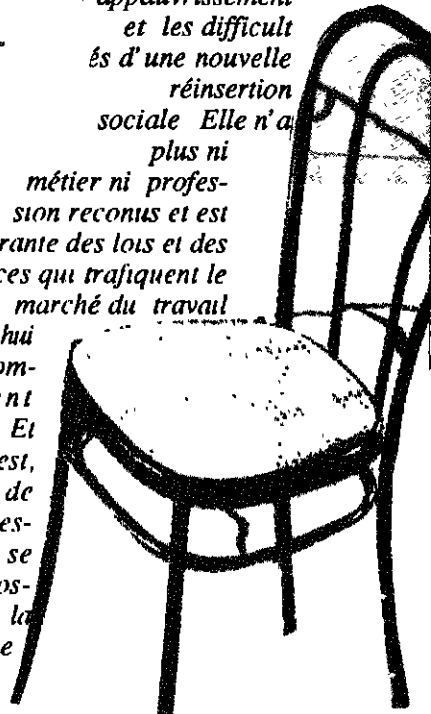
sion reconnus et est

ignorante des lois et des

influences qui trafiquent le

marché du travail

d'aujourd'hui. Elle est complètement déphasée. Et qui plus est, au seuil de sa vieillesse, elle se voit déposée de la récolte que



*années de labeur devaient lui apporter : la sécurité affective et financière. C'est l'autre qui en est l'héritière. Toutes les sociétés, civile (ils sont mariés légalement), religieuse (des prêtres les ont bénis), familiale (les enfants les accueillent), consentent et favorisent cette imposture. Dans cette complicité générale, y a-t-il encore une conscience du bien et du mal?*

*Après s'être éloignés du dynamitage de leur foyer par crainte des retombés inévitables, un jour, les enfants se rapprochèrent de la "sinistrée". Combien ce long apprivoisement fut pénible! Je n'étais plus qu'une souffrance hurlante que j'avais muselée par souci de décence. Je n'étais plus que sanglots refoulés et que révoltes étouffées. Peu à peu, passés les doutes obsessionnels et les reproches amers, le temps pansa les blessures. Leur affection m'aïda à*

*retrouver goût à la vie. Ensemble, nous avons repris le tissage des liens familiaux essentiels à tout être humain désireux de s'épanouir. Beaucoup de choses furent dites, beaucoup devinrent la proie d'un noir silence. Mais de nouveau l'amour eut droit de cité.*

*Quand dans les années qui suivirent, une réjouissance quelconque nous voyait tous réunis, j'éprouvais toujours un pincement au coeur : il n'était pas là, lui, le mari, le père. Sa place au milieu de nous est vacante. J'avais développé, ce que j'appelais en riant, le complexe de "la chaise vide". Mon bonheur du moment en était obscurci. Avec le temps, j'en vins à l'oublier et à me mettre en harmonie avec la joie de l'heure puisqu'on m'invitait à y participer.*

*Maintenant, ce dernier téléphone de ma fille me force à reconnaître qu'il y*

*aura toujours le phénomène de la "la chaise vide" pour moi ou pour les enfants puisqu'il leur est impossible de réunir autour d'un heureux événement familial la mère, le père-et-la-nouvelle épouse, tous les enfants et les petits-enfants qui s'aiment. Notre histoire, l'histoire faite par nous deux et ensuite nous sept, dans les bonnes et les mauvaises années, est terminée. Il nous faut tourner la page sur le dernier chapitre écrit dans les larmes en 1980.*

*Cette abstention de certaines fêtes familiales qu'on me propose aujourd'hui, ce second rejet, a rouvert la vieille blessure.*

*Est-qu'on meurt de trop d'infarctus psychologiques?*

## Code d'éthique

La question de l'étiquette en fait sourire plus d'un qui la considèrent souvent de peu d'importance pour le "monde ordinaire" n'ayant pas à circuler dans les hautes sphères de la politique, de la diplomatie ou des mondanités. On n'a pas besoin de règles d'étiquette pour diriger notre routine quotidienne.

Et pourtant, le comité du Bulletin songe sérieusement à la remettre à la mode.

Pour nous, les règles d'étiquette doivent être une certaine façon d'agir en société dictée par la délicatesse du coeur, un code pour régir de nouveaux rapports humains et familiaux dans le respect des autres et de soi-même. Et afin de dépoussiérer le mot et de témoigner du sérieux de notre intention, nous parlerons à l'avenir de CODE D'ETHIQUE pour désigner ces règles de comportement.

Pour les gens issus de familles éclatées, les ambiguïtés créées par certaines situations nouvelles sont causes d'interrogations sérieuses et de véritables dilemmes. Comment marie-t-on sa fille lorsque les parents sont séparés? Qui assistera au baptême du premier petit-fils? Quel parent fêtera la graduation tant attendue de l'aîné-e? Etc ..

Bien conscients qu'il n'y a pas qu'une manière de faire, nous vous offrons de temps à autre un témoignage, des réflexions, une expérience personnelle pour dire comment certaines personnes s'en sortent... plus ou moins heureusement. A vous par la suite de tirer vos propres conclusions et de trouver vos propres modèles.

Pour commencer dès aujourd'hui, nous avons demandé à notre collaboratrice Margot (**La couleur du temps**) de traiter le sujet avec un brin d'humour. Le moment ne s'y prêtait pas .. Et certains sujets inspirent un humour plutôt noir!

L'éthique est-elle autre chose que le souci des uns face au mystère que recèle l'autre et qui a nom, parfois, souffrance?

**Le Bulletin de liaison est le bulletin officiel de la  
Fédération des Associations de familles monoparentales  
du Québec Inc.**

---

**Veillez cocher la case appropriée, détacher et  
envoyer à la FAFMQ, 890 boul. Dorchester est, pièce  
2320, Montréal, (Québec), H2L 2L4.**

.....  
 Abonnement: 10.00 \$ pour 4 numéros  
Bulletin de liaison

Documentation: 3.00\$ chacun

Pour des conditions de vie décentes (1980)

Manifeste: Il était une fois ou plusieurs fois (1983)

Dossier réflexion (sur la problématique de la mono-  
parentalité) (1986)

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_

Chèque ci-joint à l'ordre de la FAFMQ



---

### AVIS DE CHANGEMENT

**Ancienne adresse**

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_

NO TÉL.: \_\_\_\_\_

**Nouvelle adresse**

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_

NO TÉL.: \_\_\_\_\_

## **Le soleil brille encore**

Une fois traversé  
le long tunnel de la séparation,  
avec son lot de réajustements,  
que trouve-t-on ?

Presque toujours un homme nouveau,  
une femme nouvelle,  
une personne qui a appris à vivre  
de ses propres ressources,  
à apprivoiser ses préjugés  
et ceux des autres,  
apte à vivre dans cette société nouvelle  
que le Québec est en train  
de se donner.

Extrait du Manifeste de la FAFMQ «1983»